

## Toponymie d' Otrange [W 14] (\*)

par JULES HERBILLON

NOTICE SUR LE VILLAGE (1). — Otrange (en flamand : Wouteringen) est situé à 19,5 km de Liège et à 8,5 km de

(\*) Le présent travail forme le fascicule XV de la *Toponymie de la Hesbaye liégeoise*.

(1) W 14 de la *Carte systématique de la Wallonie*, dans BCTD, IX, 1935, p. 211-271, et Q 239 du *Register van plaatsnamen* (communes flamandes) *ibid.*, VIII, 1934, p. 149-260.

Ce travail a d'abord été rédigé en 1945-1946 ; la présente rédaction a été mise à jour, mais des anachronismes peuvent subsister. Nous adressons nos vifs remerciements à (ou saluons la mémoire de) † J. Haust, † É. Legros et L. Remacle qui ont revu le glossaire et l'ont enrichi de leurs remarques ; le † chevalier Georges de Schaetzen van Brienon, propriétaire du château, qui nous a fait profiter de son travail historique sur la seigneurie ; le curé Henri Bussers qui nous a ouvert les archives paroissiales ; A. Stevens et † H. Baillien, de Tongres, qui nous ont communiqué des notes provenant de leurs dépouillements d'archives à Tongres, Liège et Lowaige ; nos témoins : † Joseph et † Camille Boufflette, fermiers, Fernand Boufflette, alors instituteur et secrétaire communal (qui nous a ouvert les archives communales) ; † J. Tombal, fermier.

### SOURCES MANUSCRITES DU PRÉSENT TRAVAIL.

*Archives paroissiales* (en abrégé : RP) : reg. 1 (reposant aux archives communales) « Regi(st)re appartenant alle engliese, fabricque et luminaire, ensemble aux comuns poeuvres et aultres membres de l'englieze parochiale de Wotrenge sur Geere » a° 1594 ; les autres registres (reposant à la cure) sont inventoriés par J. PAQUAY, *Inventaire des petites archives du canton de Tongres*, dans *Bull. soc. sc. litt. du Limbourg*, t. 32 (1914), p. 179 ; nous les citons sous les n°s de cet inventaire, sauf pour le n° 1 qui devient le n° 1bis (cf. plus haut).

Reg. 1bis « Register baptisatorum, confirmatorum, matrimonio junctorum et mortuorum ecclesiae de Otrange » in-fol., relié, 131 fol. (depuis 1760) ; reg. 2 « Register des biens, revenues, terres, appartenantes à la cure de Wotrenge sur Geer pour l'an 1694 en 10<sup>bre</sup> le vingt-quatrieme, et premier des terres... en après les rentes, cens et chapons, par Guillaume Gilet, curé du

Tongres. La limite nord du territoire est formée par la route nationale N 40, de Tongres à Waremmé, ancienne chaussée romaine Bavai-Cologne, *li tchâssiye* (n° 2705); du côté d'Oreye, le tumulus portant la chapelle St.-Éloi, en bordure de la chaussée, est aux confins des deux communes. La limite sud est formée par la rivière Geer, *li Djér* (n° 2608); parallèlement à celle-ci, court la route d'Oreye à Lowaige et Tongres, *li hôte vôte* (n° 2628), qui traverse tout le village d'Otrange.

dit Wotrenge » (1694-1828), in-fol., relié; reg. 3 « Registre comprenant les terres, cens et rentes du luminaire de l'église paroissiale d'Otrange sur Geer commençant l'an 1738 avec la spécification des terres et hypothèques par J. Fr. le Ruthe, curé d'Otrange » (1738-1775), in-fol., relié; reg. 4 « Sommier général des titres de la fabrique » (1844 et suiv.).

*Archives communales* (en abrégé : *RC*); reg. 1, Registre des bourgmestres d'Otrange (18<sup>e</sup> siècle). Nous n'avons pas retrouvé ce registre que nous citons d'après les notes du curé Laruelle, de Thys.

*Cour de justice* (en abrégé : *CJ*, aux Archives de l'État à Hasselt, transférées à celles de Liège (Greffes scabinaux) : 34 registres et 2 liasses de procès; nous avons dépouillé les reg. 18, Rôles, œuvres (1540-1549), reg. 19, idem (1550-1560); reg. 20, idem (1561-1568), Cens, Reliefs (1537-1558); reg. 29, Œuvres (1714-1751), Reliefs (1691-1717); reg. 32, Cour féodale, Œuvres (1573-1600); reg. 33, Rôles, Œuvres (1569-1594); reg. 34, Cour de Brouck (1631-1639); Procès I (1644-1745).

*Salle de Curange* (en abrégé : *Curange*), aux Archives de l'État à Hasselt; Tables de reliefs (pour Otrange, B, p. 158).

*Abbaye du Val-St.-Lambert* (en abrégé : *Val-St.-L.*), aux Archives de l'État, à Liège, le reg. 623 : « Cens et chapons que l'on doit au s<sup>r</sup> de la court de Brouck au lieu de Wotrenge » (1548-1559).

*Collégiale St.-Denis* (en abrégé : *St.-Denis*), aux Archives de l'État à Liège, les reg. 1 (1459) et reg. 8 (1324).

*Collégiale Ste.-Croix* (en abrégé : *Ste.-Croix*), aux Archives de l'État à Liège, le Cartulaire A de Mathias de Lewis (1379) et le Cartulaire VII du chanoine Heynsch.

Le *Rijksarchief*, à Maastricht possède : Woudringhen, Altaar van O. L. Vrouw (1579-1801), in-4<sup>o</sup>, d'après A. HABETS, *Inventaris van de Archieven der Belg. Provincie Limburg ... te Maastricht*, dans *Ancien Pays de Looz*, X, 1906, p. 56-57, et XI, 1907, p. 8-11. — Nous n'avons pas vu ces pièces; A. Stevens a pu constater la présence à Maastricht de 4 ou 5 liasses relatives à Otrange et non à Woudringhem (Pays-Bas, Noordbrabant).

Ancienne aussi est la route qui, venant de Liège par Thys (n° 2416), traverse le Geer, puis remonte vers Heurne, dépend. de Vechmaal et gagnerait St.-Trond (n° 2698) ; à la *tchapèle di Lourdes*, s'en détache un chemin qui jadis gagnait directement Bilzen, *li brîse vôte* (n° 2582). Les limites est et ouest sont aussi formées par d'anciens chemins vicinaux.

Le territoire d'Otrange (193 ha) confine aux communes d'Oreye (*oreye*) et de Thys (*tis'*) et aux communes limbourgeoises et flamandes de Lowaige (*l'wèdje*), fl. Lauw et de Vechmaal (*fimèle*) ; l'agglomération de cette dernière, au Nord, est séparée de l'agglomération d'Otrange par une vaste campagne.

### Histoire (1)

#### *Période préhistorique.*

Le Musée Curtius, de Liège, possède, provenant d'Otrange, trois lames de silex et divers fragments de poterie grossière et de terre rougeie par le feu, provenant d'un foyer paraissant néolithique (2) (récolte et dons de Ad. Théâtre) (3).

(1) Cf. X [= NAVEAU], *Une excursion aux environs de Tongres*, dans *BSSL Limburg*, 19, 1901, p. 157-160.

(2) BIAL, 23, 1892, p. 405 ; dans *BSSL Limb.*, 19, 1901, p. 160, est signalée la découverte d'habitations préhistoriques et d'instrument en silex et en pierre verte de l'époque néolithique.

(3) Adolphe-Simon-Joseph Théâtre, instituteur communal, né à Otrange le 18 juin 1829, y décédé le 7 août 1908, avait constitué une collection d'antiquités, surtout des poteries et des monnaies gallo-romaines, trouvées à Otrange et aux environs ; la collection contenait aussi un bassin liturgique en laiton gravé, qui est entré au Musée Curtius, un sceau de la cour de Thys (XVI<sup>e</sup> s.) et un fauchard : D<sup>r</sup> C. BAMPS, *Découverte d'un fauchard à Otrange*, dans *L'Ancien Pays de Looz*, VI, 1912, p. 22. La collection fut vendue pendant la guerre 1914-1918, pour 1.400 francs (à un amateur allemand?).

L'année 1947 a été faste pour l'histoire archéologique d'Otrange ; J. Thisse y a découvert une importante station paléolithique qui a fait d'Otrange un nouveau Spiennes. Dans la campagne qui monte, en pente douce, du château vers la chaussée romaine, au lieu-dit « Petite Campagne », sur une vaste ellipse de quelque 35 ha, des sondages sur 20 m<sup>2</sup> ont mis au jour 521 pièces et 1650 éclats (pointes, perçoirs, racloirs, grattoirs, couteaux, tranchets, hachoirs).

L'industrie a des affinités avec le Moustérien III et l'Acheulien II ; comparable à celle de Ste-Walburge, à Liège, elle est très différente de l'Omalien. En 1947-1948, des fouilles furent entreprises par J. Thisse et J. Destexhe, puis par une équipe de l'Institut Royal des Sciences Naturelles, sous la direction de J. de Heinzelin en 1948 (1).

#### *Période gallo-romaine*

La grande chaussée romaine de Bavai à Cologne forme la limite nord du territoire ; en bordure de celle-ci, le tertre sur lequel s'élève (à Oreye) la chapelle St-Éloi est un tumulus gallo-romain, qui a servi de base pour la délimitation des deux localités. Tout proches (sur Oreye) sont les vestiges supposés d'un ouvrage de défense gallo-romain au lieu-dit « Forteresses » (2), sur la hauteur dite à *Palimont*

(1) J. THISSE-DEROUETTE et J. DESTEXHE-JAMOTTE, *Quelques précisions sur la découverte du gisement paléolithique d'Otrange*, dans *Bull. chercheurs de la Wallonie*, 14, 1949a, p. 3-17. — EIDEM, *Compte rendu de la journée du 24 octobre 1948 à Otrange*, dans *ibid.*, 14, 1949b, p. 18-29 ; BIAL, 67, 1949-1950, p. 438. — J. DE HEINZELIN, *Stratigraphie du gisement paléolithique d'Otrange sur la base de la campagne de fouilles 1948*, dans *Bull. Institut Roy. Sciences Natur.*, 26, 1950, 32 p. — M. OTTE, *Documents paléolithiques récemment donnés au Musée Curtius par J. Thisse-Derouette*, dans BIAL, 91, 1979, p. 159-192. — *Archéologie* (chronique semestrielle) 1982, p. 13.

(2) J. VANNÉRUS, *Le Limes et les fortifications gallo-romaines de Belgique*, 1943, p. 219-220.

(n° 2677), jadis aussi « Thier Payen » (n° 2678) ; ce dernier endroit a souvent livré des vestiges antiques.

Le Musée Curtius, de Liège, possède un fragment d'antéfixe, en terre unie brun jaunâtre, recueilli à Otrange sur l'emplacement d'une villa-gallo-romaine (1).

### *Période franque*

La découverte d'antiquités franques est signalée dans l'ouvrage de Vander Maelen (2).

### **La seigneurie**

Otrange faisait partie du pays de Liège, dans le comté de Looz, quartier de Looz. La seigneurie était un fief du comté de Looz qui était relevé à la Salle de Curange (3) ; elle devait fournir des hommes de corvée au comte dans son château de Curange (4). Le sort de la seigneurie fut,

(1) Recueilli et donné par Jos. Brassinne : *Chronique archéol. Pays Liège*, 18, 1927, p. 49, 83 ; BIAL, 53, 1929, p. 16 ; *Limburg*, 9, 1927/8, p. 77 (Jos. Brassinne nous écrivait, le 31 mai 1945, que cette découverte avait peut-être été faite au sud de la route d'Oreye à Lowaige ; ses souvenirs n'étaient plus précis). En 1947, J. Thisse (*op. cit.*, p. 21) a remarqué des vestiges d'habitat romain non loin du château. Dans *BSSL Limb.*, 69, 1901, p. 160, sont signalés « l'existence d'une villa romaine et la trouvaille de nombreux objets, tels que potterie, fibulles et monnaies du Bas-Empire ».

(2) C. VAN DESSEL, *Topographie des voies romaines de la Belgique*, Bruxelles, 1877, p. 169, citant la *Carte Vander Maelen*.

(3) Les archives de la Salle de Curange reposent aux Archives de l'État à Hasselt (nous y renvoyons par l'abréviation : *Curange*, suivie du n° des registres de reliefs). Nous avons consulté les reg. les plus anciens et les tables. — On trouvera de brèves indications sur les seigneurs d'O. dans : DE CORSWAREM, *Mémoire historique sur les anciennes limites et circonscriptions de la province de Limbourg*, dans *Bull. de la Comm. centrale de statistique*, VII, 1857, p. 350 (qui renvoie à ROBIJNS, *Topogr. lossensis*, p. 165) ; *BSSL Limb.*, 19, 1901, p. 159 ; *Annuaire des châteaux de Belgique*, 1897-1898, p. 110 ; MAX DE TROOSTEMBERGH, *Le château de Hinnisdael et ses seigneurs*, dans *L'ancien Pays de Looz*, III, 1899, p. 43-44.

(4) DARIS. *Notices*, XII, p. 45 (XVI<sup>e</sup> siècle).

à deux reprises, lié à celui de la seigneurie de Thys, cf. *supra*, p. 807-816.

Le premier seigneur connu est *Robert*, dit *Brunekin*, d'Otrange, chevalier, qui était du lignage de Haneffe (1) ; il avait épousé la fille aînée de Godefroid de Blanmont, gendre de Guillaume de Montferrand, seigneur d'Oreye, le vieux (2) ; il fut tué par ceux de Waroux et ce meurtre réconcilia les sires de Haneffe et de Seraing avec ceux d'Awans (3).

*Catherine* [d'Otrange], veuve d'Eustache du Château de Hamal, qui épousa Rigaud de Thys (mort en 1349), et lui apporta sans doute la seigneurie, paraît avoir été la sœur ou la fille de Brunekin (4).

Leur fils, Louis (I) de Thys, écuyer, seigneur de Thys et d'Otrange en 1343, fit relief des seigneuries en 1364 ; il avait épousé Jutte de Rommershoven ; il mourut le 21 janvier 1365.

(1) Il portait les armes de ce lignage, « d'or à fleurs de lis de geules » : DE HEMRICOURT, III, p. 26. — La Paix des XII lignages mentionne : « chilh de Warfezééz, delle coystie monssaingnor Brunink de Wontrenge, c'est à entendre chilh de Haneffe et de Noefcasteal » : *ibid.*, p. 28 ; DE CHESTRET, *La Terre franche de Haneffe*, dans BIAL, 38 (1908), ne parle pas de notre Brunekin.

(2) DE HEMRICOURT, I, p. 390, qui l'appelle Prommekien (Pomekin, Ponnekin) de Wotrenge ; WOLTERS, *Notice histor. sur Rummen*, p. 101 ; JEAN D'OUTREMEUSE, IV, p. 422, l'appelle Prinkin, ou Bruckin.

(3) Brunekin est cité : en 1309, « Brunekin, sangnour de Wotrenge » : *Val-Éc.*, Stock 2, fol. 338 v° ; le 11 août 1319, « hons vailhans mesures Robiers, dis Brunikes, sire de Wotrenge, chevalers » : ch. orig. de *St-Mathieu à la Chaîne* ; en 1324, « à Udonnmolien, prope mansionem domini Roberti Bruni(n)ke, militis » : *St-Denis*, reg. 8, fol. 124 v° (cette demeure est à l'emplacement de l'actuel château d'O.) ; en 1325, « Roberto dicto Prunckin » : *Cartul. St-Lambert*, III, p. 264 ; le 13 décembre 1325, dans un relief à *St-Trond* : PONCELET, *Fiefs*, p. 66.

(4) D'après la conjecture de C. DE BORMAN, dans DE HEMRICOURT, I, p. 223, note 3. — Pour les références relatives aux seigneurs communs de Thys et d'Otrange, cf. *supra*, p. 809-810.

Leur fils, *Robert*, dit *Brunekin*, fit relief des deux seigneuries le 10 mars 1365, par succession de son père, et un relief *a novo domino*, le 18 décembre 1379 (1) ; le 21 novembre 1382, *Jutte de Thys*, sa mère, relève son usufruit (2) ; il mourut sans postérité en 1403.

Son frère, *Rigaud* (ou *Richard*) de *Thys*, fait relief de la seigneurie d'Otrange, sauf l'usufruit de *Jutte*, sa mère, le 3 août 1403 (3).

La fille de *Rigaud*, *Jutte de Thys*, dame d'Otrange, apporte la seigneurie à son premier mari, *Gilbert delle Motte de Horpmael* (4) ; ils en font le relief à la Salle de *Curange* (5).

À la mort de *Gilbert* (6), le fief est relevé le 25 novembre 1422 par son frère, *Tilman le Maire*, au nom des enfants mineurs (7).

*Jutte de Thys* épousa, en secondes noces, *Herman de Hennisdale* ; celui-ci habita à Otrange (8) ; il est cité comme

(1) *Curange*, reg. 2, fol. 10 (1365) ; reg. 3, fol. 2 v° (1379).

(2) *Curange*, reg. 3, fol. 42 v° : « Domicella Juetta de Tille re(levavit) ... usufructum in dominio et bonis de Woutringen ».

(3) *Curange*, reg. 3bis, 68 v° : « Rikaldus, filius quond(am) Ludovici de Tyl re(levavit) ibid(em) dominium de Woutringhen ... per obitum dicti quond(am) Lud(ovici), sui patris » ; C. DE BORMAN, *Fiefs du comté de Looz*, p. 26. — C'est, pensons-nous, ce *Rigaud* qui est cité dans : « Commemoratio d<sup>ni</sup> Richaldi, d<sup>ni</sup> de Thys et Wotrenge et eius uxoris Elizabethe et filiorum » : *RP*, 2, fol. 14 (1695).

(4) DE HEMRICOURT, II, p. 383.

(5) « Jutta de Tille cum Giselberto Smeyers, ejus marito et mamburno, relevavit per obitum Ricaldi, sui patris » : *Curange*, reg. I (sous Jean de Bavière ; note de G. de Schaetzen).

(6) « Gylbiert, sire de Wotrenge « est maieur de la cour locale le 5 avril 1416 : *St-Denis*, reg. 1, 267 v°.

(7) *Curange*, reg. 4, 6 v° : « Thielleman fils Mathier le maire de Hers, sey que mambour des enfans Gillebiert, son frere, enfans des eagies, re(leva) ... le ville, hauteur et justice de Wotringes ... as dis enf(ans) eskeus par l'obbit doudit Gillebert ». — Ces enfants étaient *Rigauld delle Motte* et *Isabelle delle Motte*, qui épousa *Guillaume de Hemricourt* (fils de *Henri*) : *St-Pierre*, p. 217 (1441).

(8) *St-Christophe*, reg. 2, fol. 189.

seigneur en 1439 ; il testa le 10 avril 1454 et mourut sans hoirs avant le 28 juin 1454 (1).

A la mort de Jutte de Thys, le fief est relevé, le 7 décembre 1455, par Guillaume, fils de Henri-Guillaume, de Hermicourt de Laminne, comme mambour de Jutte et d'Elisabeth, enfants de Richard d'Otrange (2). Il est probable que ce Richard d'Otrange est le même que Rigaud delle Motte, fils de Jutte et de Gilbert delle Motte.

Le 19 février 1457, *Guillaume de Tourinne*, comme [mari et] mambour de Jutte, fille de feu Richard d'Otrange, relève la seigneurie (3) ; il est cité comme seigneur en 1459 (4).

(1) DE TROOSTEMBERGH, *loc. cit.* ; il fonde des anniversaires à Vechmaal (où il veut être enterré) et à Otrange ; il lègue à Jutte, sa femme, notamment leurs acquets de communauté et les créances qu'il a au village d'Otrange. Le 28 juin 1454, comparaissent devant les Échevins de Liège les quatre frères de Herman et Guillaume de Hemricourt qui, tant pour lui que pour Jutte, veuve du testateur, demande copie du testament ; celui-ci fut approuvé et mis en garde le 12 juillet 1454 : *Conven. et Testaments, 1454-1457, n° 12, fol. 43 v°*. — Guillaume de Hemricourt n'intervient pas comme troisième mari de Jutte (comme le supposait dubitativement de Troostembergh), mais comme son gendre, cf. *supra*. Ce n'est d'ailleurs pas par le mariage de Jutte de Thys (comme le dit l'*Annuaire des Châteaux de Belgique, 1897-1898, p. 110*) que la seigneurie passa dans la famille de Hemricourt, mais par cession et bien plus tard. — Sur les de Hemricourt, seigneurs de Brouck, à Otrange, cf. *infra*.

(2) *Curange, reg. 5, fol. 85* : « Willem, son Henrics Willems van Lamyns ontflenck ... als momber der wittiger kynderen Rykaultz van Wouteringen, mit namen Jutte ind Lysbeth ... dat dorp ind heirlieheit van Wouteringen op de Jekeren gelegen, mit alle hoeren toebehoirten post obitum wilen Jutten, filie Rikaldi de Tille ».

(3) *Curange, reg. 6, 2 v°* : « Wilhelmus de Tourinne, ut mamburnus Jutte, filie quondam Richardi de Wouteringen, re(levavit) ... dominium et villam de Wouteringen ».

(4) « Wilheammes de Thourinnes, s<sup>r</sup> de Wottrenge, marit et mambour à dammoiselle Juette, sa femme » : *S<sup>t</sup>-Denis, reg. 1, fol. 168*. — Le *RP, 2, fol. 174 (1725)* mentionne : « Anniversaire de damoiselle Marie Juet, espeuse à Wylem de Torins, dame dudit Otrange ; (l'assignation des gages est faite par) Robert Sprolans, s<sup>r</sup> dudit Otrange ».

Le 19 décembre 1460, *Robert de Sproland*, comme [mari et] mambour d'Élisabeth, fille de feu Richard d'Otrange, fait relief *a novo domino* (1). Robert de Sprolant, seigneur d'Otrange et de Sassembrouck, est cité en 1469 (2) et en 1470 (3).

Elisabeth contracta un second mariage avec *Henri d'Elsbrouck* ; avec celui-ci, elle relève la seigneurie *a novo domino*, le 27 novembre 1485 (4) ; un autre relief est opéré, *a novo domino*, sous Erard de la Marck (5). Le 20 mars 1511, Henri d'Elsbrouck, au nom de sa femme, Elisabeth, cède ses droits à *Jean Jacob de Fexhe*, dit *le Clerc*, qui fait relief (6). Cet échevin de Liège ne garda pas longtemps la seigneurie ; dès le 13 novembre 1514, il en reporte la juridiction au profit de *Richard de Hemricourt*, le jeune (7). Celui-ci mourut le 21 octobre 1529 (8).

(1) *Curange*, reg. 6, fol. 10 : « Robertus de Sprolant, est mamburnus Elisabeth, filie quondam Richardi de Wouteringen relevavit ... dominium et villam de Wouteringen ». — « Robier de Sprolant, seign(eu)r de Wotrenge, comme marit et par la raison de la damoiselle son espeuze » : *CJ*, 41, 46 v° (1479) et plus loin, fol. 59, jusqu'en 1487.

(2) *St-Lambert*, V, p. 93 et 184 (1489).

(3) *St-Pierre*, p. 275 (6 juill. 1470) ; cf. liasse 1691.

(4) *Curange*, reg. 10, 6 v° : « Domicella Elysabeth, filie [sic] quondam Rychardi de Wouteringhen, cum Henrico van Elsbroeck, eius marito, relevavit dominium et villam de Wouteringen ».

(5) *Curange*, reg. 11, 6 v° : « Henricus de Elsbrouck relev(avit) ... ut mamburnus sue uxoris » 2 août (1506?). — Henri de Elsbrouck, s<sup>r</sup> d'Otrange, est cité dans *St-Lambert*, VI, p. 204 (1492) et dans *CJ Orege*, 1, fol. 26 : « joncker Henrick, s<sup>r</sup> de Wottrenge » (1512).

(6) *Curange*, reg. 12, fol. 27 ; reg. 14, fol. 14 v°. — Sur Jean Jacob de Fexhe, maître des Échevins de Liège, cf. C. DE BORMAN, *Les Échevins de Liège*, II, p. 92. — Il est cité comme seigneur d'Otrange en 1513, 1514 : *Val-B., Inv.*, p. 395-398, et encore en 1519 : *BSSL Limb.*, 4, 1860, p. 178, bien qu'à cette date il eût cédé ses droits de justice.

(7) *Curange*, reg. 12, 52 v° : « Jan Clerxs heeft opgedragt die gerechticheyt van der heerlicheyt van Wouterynge ... tot behuefft Rykalt van Hemmericourt der Jonge » ; cf. aussi *Curange*, reg. 14, fol. 1.

(8) Il est enterré à Remicourt : VAN DER BERCH, II, p. 169 ; ALPH. LEUNEN, *Hist. de Remicourt*, p. 39.

Le 23 avril 1530, la veuve de Richard, Marie de Bier-set (1), prend comme mambour son fils, *Jean de Hemricourt* (2), « lui ordonnant et conferant pour gouverner, reguler et posseder la s<sup>ie</sup> de Wotrenge comme propriétaire s(uyan(t la vicarie d'elle ... avec la haultaineteit d'icelle », tout en se réservant les revenus (3).

Jean de Hemricourt avait épousé Marguerite de Stapelle, fille de Rigaud de Stapelle et de Marie de Romalle, fille de Jacques de Romalle (4) ; il fait relief *a novo domino*, en 1538 (5) ; il mourut entre le 22 septembre et le 1<sup>er</sup> décembre 1563 (6).

Marie de Bierset confirma sa bru dans ses droits ; celle-ci prit pour mambour son propre fils, *Rigaud* (ou Richard) *de Hemricourt* qui releva la seigneurie le 29 juillet 1567 (7).

Rigaud épousa, en 1569, Anne de Hodeige (8) ; il était écuyer et capitaine au service de S.A. de Liège (9).

Le 7 février 1572, Rigaud reporte la seigneurie au profit de *Denis de Hennisdale*, écuyer, voué de Gossoncourt,

(1) En 1527, Richard (Rigaud), qui habitait à Remicourt, avait reporté le moulin d'Otrange, cf. *infra* ; le 25 décembre 1563, sa sa veuve, Marie de Bierset, vivait encore et habitait à Remicourt : *CJ*, 20, 26 v<sup>o</sup>. — Le 30 mars 1541, Marie de Hemricourt prend comme mambours ses fils Rigaud, maieur d'Otrange, et Jean, seigneur d'Otrange : *CJ*, 18, fol. 7. — Elle était fille de Thierry de Bierset.

(2) *Curange*, reg. 13, 106 v<sup>o</sup> : « heeft Joffrouw Marye, wedue Rygalts van Hymmecort tot hoeren voegenger gesaet Jan, hoene zoen, als van der heerlicheyt van Wouterlingen ».

(3) *CJ*, 20, 26 v<sup>o</sup> (25 déc. 1563).

(4) *CJ* Thys, 26, fol. 5 (1569).

(5) *Curange*, reg. 16bis, fol. 4 : « Jan van Hemercort als voer-(enge)r synder moder Marie van Hemercort » (1538).

(6) *CJ*, 20, fol. 23 v<sup>o</sup>-25 (1563).

(7) *Curange*, reg. 20, fol. 211 : « Joncker Ricalt van Hemmicourt, jonckers Jans soen ... nae doot joncker Ricalts van Hemmicourt, zijn aldevaders zeliger » (29 juillet 1567). — Rigaud avait un frère appelé Jean : *CJ*, 20, 95 v<sup>o</sup> (1568) et cf. *supra*.

(8) BSAH, 15, 1906, p. 330 (tableau) ; sur leur descendance, cf. *infra*.

(9) *BSSLLimb.*, 19, 1901, p. 159.

seigneur de Manshoven (1), qui est mis en possession le 1<sup>er</sup> avril 1573 (2). Denis avait épousé, en secondes noces, Anne de Hulsberg, dite Schaloen, qui, devenue veuve, fait élection de mambour le 5 mars 1577 (3).

Leur fille, *Sophie de Hennisdael*, dame de Meldert et d'Otrange, fait relief, le 4 juillet 1581, par son oncle et mambour, Jean van Scallioen (4).

Elle épousa *Thierry* (Dyderick) *Wechter*, châtelain du palais épiscopal de Liège, qui prit possession de la seigneurie (5).

Veuve dès 1594 (6), elle épousa en secondes noces *Bernard de Tollet*, seigneur de Beaufraipont, bourgmestre de Liège en 1598 et 1602 (7); elle survécut à son second mari (8).

(1) *Curange*, reg. 22, fol. 66 : « Ricalt van Hempricourt ... siet dat hy, tanderen tijden, ontfanghen heeft nae die doot Ricalts van Hempricourt ende Jouffr. Marie Byerses, zijne aldevader ende aldemoder ... tot behoiff Dionys van Hinnisdael ».

(2) *Curange*, reg. 22, fol. 91. — Le registre de la cour féodale du « s<sup>r</sup> de Woutrengre sur Geer, woet de Gossoncourt » commence en 1578 : *CJ*, n<sup>o</sup> 32.

(3) *Curange*, reg. 22, fol. 147 v<sup>o</sup> : « Johan van Hulsberch, alias Scallion, scholtes tot Burchloon, voiganger ... voor Jouffr. Anna van Hulsberch, alias Scallion, zijnder zuster, nae doot Dionys van Hinnisdael, zijnder zuster ». — Cf. DE TROOSTEMBERGH, *op. cit.*, p. 50.

(4) *Curange*, reg. 22, fol. 213. — Elle avait pour tuteurs ses oncles maternels, « Richalt et Jan de Hulsberch, dit Schaloen » : *CJ*, 32, fol. 10 (1580).

(5) *CJ*, 32, fol. 17.

(6) *CJ*, 32, fol. 46 v<sup>o</sup> (22 juin 1594).

(7) Fils de Gérard Tollet et de Marguerite de Porquin (la fille du richissime lombard); cf. sa généalogie dans TH. GOBERT, *Les Rues de Liège*, IV, p. 84 (qui, par erreur sans doute, intitule Gérard, seigneur d'Otrange. Bernard de Tollet, surnommé du Vert-Bois, et Sophie de Hennisdael furent inhumés à St-Nicolas-au-Trez, à Liège.

(8) Elle est citée comme dame douairière d'Otrange, avec son fils aîné Ernest dans *CJ Orege*, reg. 39. — *Ernest de Tollet*, admis à l'État Noble en 1622, est cité comme seigneur de Beaufraipont et d'Otrange par DARIS, *Histoire Liège XVII<sup>e</sup> siècle*, I, p. XIX. — Nous n'avons pas relevé son nom dans la table des reliefs de Curange.

En 1617, *Jean-Jacques de Tollet*, fils de Bernard et de Sophie, fait relief (1) ; écuyer, seigneur d'Otrange, Beau-fraipont et Meldert (Maillard) (2), il avait épousé Anne de Male. Celle-ci est mise en possession de la seigneurie (3). La seigneurie doit être partagée, car, en 1649, la Salle de Curange en réalise l'achat par le seigneur de Beau-fraipont (4), qui était *Charles-Frédéric de Tollet*, admis à l'État Noble en 1653 (5).

En 1660, *Nicolas-Bernard de Tollet*, fils de Jacques et d'Anne de Male, fait relief du tiers de la seigneurie (6) ; sa veuve, Jeanne-Catherine Jacobi est citée en 1683 (7). En 1676 et en 1689, *Maximilien-Henri de Tollet* est cité comme seigneur d'Otrange (8).

Otrange fut vendu, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à *Jean-Mathias de Wanzoulle*, seigneur d'Agimont, Nedercanne, Beau-fraipont et du ban de Grofays, échevin de Liège (9).

(1) *Curange*, Tables, fol. 158 v<sup>o</sup>.

(2) DARIS, *Notices*, III, p. 104 ; TH. GOBERT, *loc. cit.* — A partir de 1617, la seigneurie est chargée de rentes qui sont relevées, en 1660, par Nicolas-Bernard de Tollet ; en 1683, par François de Hinnisdael ; en 1683 et 1719, par Jérémias van den Hove.

(3) *Curange*, Tables, fol. 158 v<sup>o</sup>.

(4) *Ibid.*

(5) DARIS, *Hist. Liège XVII<sup>e</sup> s.*, I, p. xxii. — Seigneur d'Otrange en 1648, 1650. — Par acte, en forme de testament, du 12 mars 1674, Hélène de Gaiftier [lire : *Gaiffier*] assigne deux setiers pour l'anniversaire de Charles de Tollet, son premier mari, seigneur d'Otrange ; mort le 19 mai : *RP*, 2, fol. 185. — Dans *Hôpital St-Abraham*, liasse 239, M<sup>r</sup> d'Otrange est cité jusqu'en 1660 et, à partir de 1661, le sieur Charles Donchel, mari moderne de M<sup>me</sup> d'Otrange ; ce Philippe-Charles de Doncel, né le 22 janvier 1634, épousa en premières noces Hélène de Gaiffier, cf. BSAH, 15, (1906), tableau p. 329.

(6) *Curange*, Tables, fol. 158 v<sup>o</sup>.

(7) DARIS, *Notices*, VI, p. 104.

(8) *CJ*, Procès I (1689) ; G. MAHY, *Histoire de Fize-Fontaine*, p. 274, note 1 (1676). — *RP*, 2, fol. 14 (1695) et fol. 216 (1725) mentionne l'anniversaire de Rigaud d'Eynatten et de sa femme, Marie Rocou ; dans un intitulé de date postérieure (*RP*, 2, fol. 45), Rigaud est qualifié de « dominus temporalis d'Otrange ».

(9) *Annuaire des châteaux de Belgique*, 1897-1898, p. 110.

*Jean-Denis*, fils de Jean-Mathias, de Wanzouille, baptisé le 9 octobre 1645, capitaine au service de l'Empire, succéda à son père comme seigneur (1).

*Guillaume-Philippe*, autre fils de Jean-Mathias, de Wanzouille, seigneur de Nedercanne, Otrange, Beaufraipont ; il épousa Marie-Catherine-Constance, baronne de Haxhe (2) ; ce seigneur fit restaurer le château d'Otrange de 1705 à 1712.

Leur fils, *Berthold de Wanzouille*, abbé d'Amay, grand-prévôt de Sant-Lambert, cède, le 11 novembre 1710, les seigneuries d'Otrange et de Thys à son frère, *Lambert de Wanzouille* ; le sort des deux seigneuries resta commun jusqu'à la fin de l'ancien régime (3).

*Ferdinand-Conrard*, baron de Haxhe et de Hamal, fait relief, le 4 mai 1748, par succession. Il conclut une transaction avec le chevalier *Gérard-Edmond de Libert de Flémalle* qui fait relief, le 2 décembre 1755, comme tuteur de son fils. Celui-ci, *Berthold-Louis de Libert* qui était le filleul et l'héritier de Berthold de Wanzouille, après difficultés et transactions avec son père, devint, en 1767, seigneur de Thys, Otrange et Beaufraipont ; il épousa Marie-Catherine Rutten.

Cour féodale (4). — Le seigneur d'Otrange possé-

(1) C. DE BORMAN, *Les Échevins de Liège*, II, p. 272.

(2) *Ibid.*, II, p. 291 ; seigneur d'Otrange en 1691 : *CJ*, 29, 1 v°.

(3) Cf. *supra*, p. 814-816. — Le 14 avril 1755, Gérard-Edmond de Libert, pour lui et comme mambour de son fils, oblige et remporte ses trois seigneuries en faveur des Annonciades Célestes en Liège : *CJ* Thys, 24, 65 v°-66.

(4) *CJ*, reg. 32, est un registre aux œuvres de cette cour féodale (1573-1600) ; *CJ*, reg. 29, contient des reliefs de cette cour (1691-1746).

Lieutenants de la cour : (1550) « Johan le Haul » *CJ*, 19, fol. 11 ; (1558) « Gérard Dodeur » *CJ*, 20, fol. 142 ; (1573) « Schoenwinkel » ; (1580-1596) « Baudouin Termonia » ; (1596-1600) « Gilles Dorey » ; (1691) « Defraiteur » ; (1727) « Jamolet » ; (1745) « Dirick ».

avait une cour féodale dont relevaient quelques menus fiefs, environ 15 bonniers de terre, à Otrange, Thys, Oreya et Vechmaal ; le plus important (5 bonniers 9 verges grandes), à Thys, était tenu aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles par la famille de La Marck de Houpertingen. — Certaines des pièces de terre étaient sujettes au droit de « mortemain de cheval » (1).

### Cour de justice

La seigneurie comprenait haute, moyenne et basse justice ; la cour locale était du ressort d'appel de la cour supérieure de Vliermaal, à laquelle les échevins d'Otrange demandaient la recharge (2). La cour usait encore d'un sceau commun en 1613 (3).

### Liste des actes scabinaux antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle et des maieurs d'Otrange

1297 Philepias li maires : *Val-N.-D.*, 13, fol. 18.

5 avril 1416 Gylbiert, sire de Wottrenghe, et maie(ur)s pour le p(re)se(n)s : *St-Denis*, reg. 1, 267 v<sup>o</sup> (4).

23 janv. 1488 Giolet : *CJ*, 18, 73 v<sup>o</sup>.

18 déc. 1496 Johan Renchon, maire de Villers, maire substitueit : *CJ*, 18, fol. 73 (copie de 1546).

(1) « Reliff de mortemain. — Herman, fil de feu Johan Steven jadis de Wotrengne, comme aulneit fil, relevat ung bonnier de terre condist le boffet alle chachie, entre deux voyes .... Item 14 v. gr. en font de Reige ... et doivent les d(ites) pieches a s<sup>r</sup> de Wotrengne mortemain de cheval » : *CJ*, 19, fol. 46 v<sup>o</sup> (1553).

(2) PAQUAY, p. 141.

(3) *CJ* THYS, 22, 10 v<sup>o</sup> (1613) ; acte commun avec la cour de St-Paul, qui scelle aussi de son sceau.

(4) Échevins : Symon de Lens, Wilheamme Prosemannes, Melotte d'Oreilhe, Lowette de Wottrenghe, Giellez, fils Lowet, Baldewyns Lhoest et Johan de Wydoie.

1540 Cloes Eykenhuyts (bourgeois de Tongres), maire souverain : *CJ*, 18, 1 v° (1).

1541, 1543 Rigalx de Hemericourt, mayeur souverain : *CJ*, 18, fol. 7, 15 v°.

1543-1550 Rigalx de Fooz : *CJ*, 18, fol. 22 v° etc.

1551.1552 Ernoult Jamar, souverain mayeur pour le temps : *CJ*, 19, fol. 16.

1553.1561 Gerard d'Odeur : *CJ*, 19 passim ; 20, fol.1.

1562 Keen, fil Johan Lowet : *CJ*, 20, 12 v°.

1563.1594 Bauldewin de Termongne (Termonia) : *CJ*, 20, 13 v° ; *RP*, 1, 3 v°.

1611.1613 Lambert Tossaint, sergent, maieur en ce cas : *CJ Orege*, reg. 39 (1611) ; *CJ Thys*, 22, 10 v°.

1650.1664 Theodor Bouveroux : *CJ*, Procès I ; *RP*, 1, 42 v° ; mort le 4 sept. 1676 (2).

1693 Jean de Fraiteur, le jeune : *RP Thys*, 3, fol 56 (3).

1706-1733 (date de sa mort) Erasme Jamolet : *CJ*, reg. 29 passim ; *St-Pierre*, liasse 691.

1733-1744 Hubert Goffin : *CJ*, 29, fol. 88 et passim ; mort le 12 janvier 1744.

1745 Nicolas Moors : *CJ*, 29, 134 v° (résigne sa charge).

1745.1757 Robert Dirick : *ibid.* ; *CJ Orege*, reg. 39.

1768-1794 Daniel Baillien, notaire à Lowaige.

C e n s. — Le bonnier de terre devait annuellement au seigneur quatre deniers de fort cens, payables à la

(1) Le 20 octobre 1546, Rigalx de Fooz, maieur, prête le serment d'échevinage en remplacement de feu M<sup>re</sup> Cloes Eykenhuyts : *CJ*, 18, 82 v°.

(2) Dirick Bouveroux, jadis maieur d'Otrange, demeurant en Brouck de Thys, teste le 12 août 1676 : *RP Thys* ; anniversaire à Otrange.

(3) « La veuve Jean Fraiture, jadis mayeur d'Otrange » est citée en 1694 : *RP*, 2, fol. 48.

St-Étienne (1). Le cens pour les « broucks » se payait à la St-Remy (2).

Cours particulières — Les terres de la collégiale St-Denis sont relevées, en 1320, devant une cour composée de : « Abrahamus, filius Danielis de Heures, villicus ; Wilh(elmus) de Nile, Henricus, investitus de Hekes, Arnulduus de Aste, Robinus Conie et alii » (3).

« Somme que ons rent a le court que ons dit delle motte à Wotrenges » : *Pauvres-en-Île*, 14, 74 v<sup>o</sup> (vers 1350).

#### Cour de Brouck (4)

Il existait à Otrange une cour foncière, dite *cour de Brouck*, qui tirait son nom de la dépendance de Thys, dite *Broûk* (cf. *supra*, p. 807-808), contiguë à Otrange, ou du moins des fonds riverains du Geer qui portent le nom général de *broûk*. La plupart des biens relevant de cette cour étaient situés sur Thys, les autres sur Otrange et quelques-uns sur Vechmaal, Fize-le-Marsal et Oreye (5).

Cette cour était primitivement un fief stavelotain (6) et

(1) *St-Denis*, reg. 1, fol. 267 v<sup>o</sup> (1416).

(2) *CJ*, 19, fol. 53 (1553).

(3) *St-Denis*, reg. 8, fol. 133 (1320).

(4) *Val-St-Lambert*, n<sup>o</sup> 623, est un registre des cens et chapons dus à la cour de Brouck (1548-1559). Nombreux actes de cette cour dans *CJ*, parmi les actes de la haute cour ; *CJ*, 20, fol. 102-150 ; reliefs de 1537 à 1558 ; *CJ*, 33, fol. 1-38 : rôles, œuvres de 1569 à 1594 ; *CJ*, reg. 34 : rôles, œuvres de 1631 à 1639. — *CJ*, 18, fol. 73, mentionne le registre (perdu) des cens pour l'an 1493.

(5) Les terres étaient mesurées « alle mesure de Brouck » : *CJ*, 20, fol. 145 (1558).

(6) « Encore la court de Brouck eschevins à Wout Hongne [lire : *Woutrengne*], fief de Stavelot que Willeam de Spontin et Willeam Chappon tenent deleis Saint Tron » : *Recueil chartes abb. Stavelot-Malmedy*, II, p. 663 (1472) ; « la cour de Brouck à Wotrenges » figure parmi les fiefs stavelotains : BCRH, 5<sup>e</sup> s., t. VII, 1879, p. 309 (reliefs du XVII<sup>e</sup> s.).

Ce n'est pas le « Bruskeroit (vers 1131) des chartes de Stavelot, I, p. 312, note 10, ni la cour de « Broeck » relevant de la cour

elle prenait rencharge à la haute cour de Stavelot comme étant son « chef premier ». Les « terres del Bruc » sont citées vers 1280 (1).

En 1472, le fief était aux mains de Guillaume de Spontin et de Guillaume Chappon ; il était donc dès lors divisé et nous le retrouvons tel en 1503, aux mains de la famille *de Hemricourt de Laminne* qui le conserva jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle ; cette famille était, au XV<sup>e</sup> siècle, alliée aux seigneurs d'Otrange et, de 1514 à 1572, les *de Hemricourt* possédèrent la seigneurie d'Otrange (2).

Nous avons pu établir la liste des seigneurs de Brouck grâce aux manuscrits généalogiques de Lefort (3) ; les textes suivants entre guillemets sont une copie textuelle de Lefort ; les autres textes, sans références, sont un résumé du même manuscrit.

I. « Rigaut de H(emricour)t de Laminne (4), Escuyer, citoien de Liege v(i)v(an)t 1498, 28 may, 1486, 10 fév., mourut l'an 1515 ».

Épousa : 1<sup>o</sup> Marie Jamar de Geneffe,  
2<sup>o</sup> Catherine le Berwier.

« Ledit R<sup>t</sup> de H<sup>t</sup> fut advesti devant la Cour Féodale de Stavelot de la moitié du plain fief de la Cour de Brouck à Wotrenge, l'an 1503, 15 février ».

féodale du duché de Limbourg : BSAH, IX, 1893, p. 280. — Gérard de Marbais, « sires de Bruck », cité parmi les *nobiles viri* en 1263, n'est pas (comme le dit la table du *Cartul. St-Lambert*, t. II) seigneur de notre Brouck, mais du Broeuq, en Hainaut ; sur ce personnage, cf. *Ann. Soc. Archéol. Namur*, XII, 1872-1873, p. 198 ; DE HEMRICOURT, II, p. 133.

(1) BCTD, 43, 1969, p. 112.

(2) Sur tous ces points, cf. *supra* (Seigneurie).

(3) Archives de l'État à Liège ; 1<sup>re</sup> partie, vol. X, p. 254 DE HEMRICOURT DE LAMINNE (la copie nous a été communiquée par feu le chevalier G. de Schaetzen).

(4) Rigaut était fils de Guillaume et de N. de Horion ; c'est peut-être ce Guillaume qui épousa ensuite Isabelle delle Motte et releva la seigneurie d'Otrange en 1455, cf. *supra* (Seigneurie).

II. « *Raes*, fils aîné [du précédent], s<sup>r</sup> de Brouck à Wotrenge sur le Geer, vv<sup>t</sup> 1519, 11 may, 1515, 30 janv. Ep<sup>a</sup> par traité de mariage de l'an 1498, le 28 may, approuvé aux Echev<sup>s</sup> de Liege l'an 1503, le 20 may, Marie de Hosden ».

III. « *Rigault* de H<sup>t</sup> [fils du précédent], ex<sup>r</sup>, seig<sup>r</sup> en partie du fief de Brouck qu'il releva de la Cour féodale de Stavelot l'an 1534, le dernier d'avril ».

Rigaul, fils de Raskin de Hemricourt, était maieur de Lamine (1) ; le 30 avril 1546, il procède à l'installation de la cour de Brouck (2).

IV. « *Arnoul* de H<sup>t</sup> [frère du précédent], esc<sup>r</sup>, s<sup>r</sup> de Brouck, vv<sup>t</sup> 1567, 6 juin ; demeurait dans ce temps à Blarey ». Épousa : 1<sup>o</sup> Catherine Montjoie de Blarey, 2<sup>o</sup> Marie Hanzet, veuve de Paul Sauveur (3).

Yernou Raskin de Hemricourt (4), par la succession de son feu frère Rigalx, procède à l'installation de la cour de Brouck, le 3 octobre 1554 (5).

Le 30 juin 1559, damoiseau Art de Bonne, demeurant à Maastricht, comme mambour de sa femme Odile qui était fille de feu *Jean de Swassenbroek*, requiert d'être mis en possession de la moitié de la seigneurie de Brouck (6).

(1) *Val-St-Lambert*, 623, 14 v<sup>o</sup> (1550) ; fol. 22 (1552).

(2) *CJ*, 20, fol. 107 (1546). — Notre Rigaud est à distinguer de son homonyme contemporain Rigaud de Hemricourt, maieur d'Otrange, fils du feu s<sup>r</sup> d'Otrange, Rigaud, et frère de Jean, s<sup>r</sup> d'Otrange : *CJ*, 18, fol. 7 (1541).

(3) Marie Hannosset était fille de Guillaume Hannosset de Thys : *CJ*, 20, 125 v<sup>o</sup> (1551) ; elle eut d'Arnoul : Guillaume, Arnult, Marguerite (épouse de Dieudonné de Ville), Anne et Rigal : *CJ* Thys, fol. 90 v<sup>o</sup> (1600).

(4) *Val-St-Lambert*, 623, fol. 31 (1555) ; fol. 34 v<sup>o</sup> (1556).

(5) *CJ*, 20, 130 v<sup>o</sup> (1554).

(6) *CJ*, 20, fol. 138 ; il prend pour mambour Guillaume Hannosset de Thys.

V. « *Arnoul* de H<sup>t</sup> [fils du précédent], esc<sup>r</sup>, sgr. de Brouck, Haut vouez de Hanrez, vv<sup>t</sup> 1576, 7 juin, † 16 sept. 1630 ; gist à Hanrez. Ep<sup>sa</sup> : 1<sup>o</sup> Barbe Baré de Surlet † 28 av. 1596, gist à Hanrez ; 2<sup>o</sup> N ... » (1).

VI. « *Fastré* de H<sup>t</sup> [fils du précédent], s<sup>r</sup> de Brouck ; ép<sup>sa</sup> Elisabeth de le Thour de Hollegnoul » ; les reliefs a novo domino datent de 1631 (2).

VII. « *Arnoul* de H<sup>t</sup> [fils du précédent], esc<sup>r</sup>, sgr. de Brouck, † l'an 1652, 9 7<sup>bre</sup> ; il avait épousé Gertrude Streignart ». Il avait son épitaphe dans l'église de Malle (3) ; en 1663, la cour appartenait à sa veuve (4).

VIII. « *André* de H<sup>t</sup> [fils du précédent], esc<sup>r</sup>, sgr. de Brouck » ; en 1721, le couvent du Val-St-Lambert est ressaisi dans les biens de feu André de Hemricourt (5).

En 1746, les cens de la cour appartenait à l'avocat Macar (6). Les cens dus à la cour étaient payés « a jour della tresme » ou Épiphanie (7).

(1) Cité comme résidant à Hanret, comté de Namur : *CJ*, 20, fol. 20.

(2) *CJ*, 34, fol. 1 (1631).

(3) NAVEAU, n<sup>o</sup> 1106.

(4) *CJ* Thys, n<sup>o</sup> 8549, fol. 207.

(5) *CJ* Thys, fol. 74 v<sup>o</sup> (1721). — En 1715, est conclu un accord entre Mechtel de Segraedt, épouse du baron de Lonchin d'une part, et Claude de Hemricourt, s<sup>r</sup> de Seron, Forville, etc., et M<sup>rs</sup> de Hemricourt, baron de Wyer, seigneur de Waleffe-St-Georges, dans leurs prétentions aux biens de feu Guillaume-Lothar de Hemricourt, grand-veneur du prince Louis de Bade et en vertu du testament de Richard de Hemricourt, le vieux, et de Marie-Elisabeth de Royer, réalisé devant les Échevins de Liège, le 11 juillet 1680 : *CJ*, 29, fol. 12.

(6) *CJ*, 29, 172 v<sup>o</sup> (1746).

(7) « Ce sont lez cens que ons doit à Woterenge a jour delle tresme renoveleit pour cest an XV<sup>e</sup> et XXXVII, dault c(om)mon, condist lez cens delle court de Brock et lez relevacion feist de part le noveal s<sup>r</sup> delle dite court » : *CJ*, 20, fol. 102 (1537).

Liste des maieurs de la cour de Brouck :

12 juin 1463 « le maire et les eschevins delle court condist de

### Cour de Saint-Paul (1)

L'église collégiale Saint-Paul, de Liège, possédait à Otrange une cour foncière qui s'intitule : « maieur et tenants de la cour censalle que Mess<sup>rs</sup> les communs chapelains qu'on dit les chanoines d'Otrange, résidant à St-Paul, ont jugeante audit Otrange » (2).

La collégiale possédait des biens à Otrange et aux environs (3) dès le XI<sup>e</sup> siècle ; fondant une messe journalière, en 1086, Godescalc y affecte 45 muids que paiera le *predium* qu'il a acquis pour l'église à Willoulpont (4) ; comme nous l'avons montré *supra*, n<sup>o</sup> 2373, Willoulpont est à identifier avec la dépendance du Brouk de Thys, contiguë à Otrange. En 1223, l'église procède à un échange de 11 1/2 bonniers de terre situés sur Otrange (5).

Les bénéfices simples d'Otrange étaient affectés à l'autel de Ste-Gertrude (6), en l'église St-Paul ; le chanoine qui

Brouck à Wotrenge, Johan Hannosset l'aisneit, n<sup>re</sup> coneschevin, Johan Hannosset, son fil, mayeur pour le temps, Mathier Moreal, Henry le marischal d'Orey l'aisneit, Lowy fil Gielet Lowette, ledit Lowys Lhoest, Johan le Soyeur, Thierry le Sprolant » : *St-Christophe*, reg. 1, fol. 373. — Dans les actes ultérieurs, la cour s'intitule : maieur et tenants jurés de la cour dite de Brouck, jugeante à Otrange.

1503 Gielet d'Orey.

1536.1542 Johan d'Orey.

1546.1580 Collard Bertrand, de Crisnée, dit Collard de Brouck.

1594 Baudouin Termonia (de Termogne).

1631.1639 Gilles d'Orey.

1765 Jacquemotte, junior.

(1) Actes dans *CJ*, 33, fol. 39 à 62 (1572-1594) et passim dans *CJ*.

(2) *CJ* Thys, 22, 10 v<sup>o</sup> (1613).

(3) Et aussi à Wonck : *St-Christophe*, reg. 2, fol. 262 v<sup>o</sup> (XV<sup>e</sup> siècle).

(4) O. THIMISTER, *Cartul. St-Paul*, p. 1 ; il n'en est pas fait mention dans la bulle de 1145 : P. DEBOUXETAY, *Les possessions de la collégiale St-Paul au XII<sup>e</sup> siècle*, dans *Leodium*, 26, 1933, p. 45-54.

(5) O. THIMISTER, *Cartul. St-Paul*, p. 34.

(6) St<sup>e</sup> Gertrude était aussi la patronne de la paroisse d'Otrange.

les percevait portait le nom de « chanoine d'Otrange » (1). Ces biens étaient dits les « prébendes d'Otrange dans l'église de St-Paul à Liège » (2); cf. « 5 v. qui muvent des provedalles de sains Paul que ons dist les chanonnes de St-Poul Wotrenge » (3); « le provendale de Sainct Poul » : *Pauvres-en-Île*, 20, 70 v° (1504).

#### Prébendiers (4) :

1366 (11 mars) « Johans Gales, can(n)ones de Wotrenge » : *St-Jacques*, charte orig.

1388 « Johans de Wandre, canoine de Wotrenge » : *Val-B.*, p. 685 ; *Val-B.*, Invent., p. 216.

1414 « maître Laurent de Lantremange, chanoine d'Otrange » : *St-Croix*, I, p. 433.

1743 « r<sup>d</sup> Gille-Pier Bronckart, prébendier d'Otrange » : *CJ*, 29, fol. 125.

#### Le lignage

Otrange est le nom d'un lignage hesbignon ; il n'en est pas dressé de tableau généalogique dans l'édition de Hemricourt (tome II) ; nous nous limitons à mentionner ici certains noms rencontrés au cours de nos recherches, sans pouvoir toujours distinguer s'il s'agit de gens du lignage, ou simplement d'habitants du village.

(1) O. THIMISTER, *Histoire église St-Paul*, p. 30.

(2) *Val-Éc.*, reg. 7, fol. 50 (18<sup>e</sup> s.) : terre située sur Thys.

(3) *St-Christophe*, reg. 2, fol. 257 v° (15<sup>e</sup> s.) ; *provedalle*, moy. fr. *prebendelle* « petite prébende » : *FEW*, IX, p. 278a, s. v° *prae-benda*.

(4) Nous pensons qu'il faut compter parmi ces prébendiers « mesire Rogier de Preit, chanones de Tile » : *St-Lambert*, II, p. 486 (1292). « *Tile*, localité inconnue », dit la table de *St-Lambert*, II ; il s'agit de Thys (n° 2366), où se trouvaient des biens relevant de la cour de St-Paul.

*Maires de la cour Saint-Paul* : 1541.1551 Johan Lowet ; 1551.1573 Keen, fil Johan Lowet (ou Keen Bon Johan) ; 1574.1594 Balduin de Termongne (ou Termonia).

La 5<sup>e</sup> fille de Raes I<sup>er</sup>, seigneur de Warfusée, avait épousé un chevalier d'Otrange ; sur leurs fils, *Louis et Fastré*, de Hemricourt déclare n'être pas bien informé (1).

En 1272, sont cités parmi les débiteurs de rentes à l'abbaye de Villers-la-Ville : « *relicta Gerardi de Wantringen ; Amilius, filius Iohannis de Wantringen ; (terra que fuit) Amilii de Wantringes* » (2).

En mars 1290 (1291), *Antoine*, fils de *Reykin* de Woutelingen, chevalier, avait une cour censale à Cuttecoven (3) ; cet « *Antone fils a monsignor Renier de Wotrenge, chevalier jadis* » est cité en 1302, en même temps que *Jonathas* de Wotrenge (4).

Sur les seigneurs portant le nom d'Otrange et sur leurs armes, cf. *supra* (La Seigneurie).

En 1313, Haduwide de Wotelinghe est religieuse à Herkenrode (5).

Thomas de Wotrenge, junior (6).

Gérard de Wotrenge, homme allodial en 1353 (7), est témoin en 1364 et fréquemment cité (8).

« *Jonathan de Wotrenge* » fait la visite ad limina en lieu de l'abbé du Val-St-Lambert en 1367 (9) ; il obtient plusieurs faveurs de Grégoire IX (10).

(1) DE HEMRICOURT, I, p. 94 ; « *Lowi de Wotrenge* » est cité dans BCTD, 43, 1969, p. 111 (vers 1280) ; dans ce même polyptyque, p. 112, est aussi citée la cour censale de « *Lowi delle Wege* » ; un autre Louis delle Weige, mort le 14 de fenaul (juillet) 1334 était enterré dans l'église d'Otrange : VAN DEN BERCH, II, p. 240.

(2) AHEB, 33, 1907, p. 149 ; lire : *Waut-*.

(3) DARIS, *Notices*, IV, p. 49.

(4) *Val-Éc.*, reg. 2, fol. 338 (1302) ; cf. DE HEMRICOURT, II, p. 319, note 4, et III, p. 189, pour d'autres membres du lignage.

(5) DARIS, *Notices*, IV, p. 120.

(6) C. DE BORMAN, *Fiefs du comté de Looz*, p. 88.

(7) *St-Paul*, p. 233 (1353).

(8) C. DE BORMAN, *op. cit.*, p. 7.

(9) *Val-St-Lambert*, I, p. 243 (1367).

(10) DE HEMRICOURT, I, p. 331, note 2.

Une branche de la famille de Hemricourt portait le nom de *Hemricourt d'Otrange* (1) ; elle descendait sans doute des de Hemricourt, seigneurs d'Otrange au XVI<sup>e</sup> siècle.

### Le château

Le château d'Otrange est bâti au bord du Geer, aux confins d'Oreye ; l'emplacement est celui de la maison forte des anciens seigneurs qui est citée à cet endroit, en 1324, comme étant la demeure du chevalier Robert Brunekin (cf. *supra*, La Seigneurie) et est dite en 1493 : « castrum de le Motte » (2). Cette motte féodale n'existe plus et c'est sans doute sur son emplacement qu'avait été construit le solide donjon qui forme aujourd'hui la tour septentrionale du château. De ce donjon subsistent les murs de l'étage inférieur ; tout en silex, ils ont plus de 3 m 50 d'épaisseur (3).

Le château actuel a été construit par les de Tollet en 1646 (4) ; la façade nord date d'une restauration générale, de 1705 à 1712, par le seigneur Guillaume-Philippe, baron de Wanzoulle (5).

Le vaste corps de logis est à trois ailes, entourant une cour (6) ; il est protégé par un large fossé et, à Est, par le Geer (7). La façade, du côté opposé à la rivière, est

(1) Jean de Hemricourt d'Otrange, seigneur de Waleffe-le-Château, entre 1601 et 1609 : VAN DEN BERCH, II, p. 174, note 2.

(2) *S<sup>t</sup>-Lambert*, n° 2333, fol. 59 ; cf. notre n° 2666.

(3) Cf. *Annuaire des châteaux de Belgique*, 1897-1898, p. 110. — Le château a des souterrains qui renferment un puits.

(4) Cf. *BSSLimb.*, 19, 1901, p. 159, et la pierre de la ferme datée de 1646.

(5) Les armes du seigneur figurent sur une pierre datée de 1705, surmontant la porte d'entrée, et sur la belle cheminée ornée de cinq blasons.

(6) Cf. la description dans *Visages de la Hesbaye*, 1975, p. 152-153, avec 5 ill. en hors texte, p. 134-135 (et p. 240, la Roue hydraulique) et dans *BSAH*, 43, 1963, p. 157.

(7) Ce type de maison protégée d'un côté par un cours d'eau

flanquée de deux tours : au Nord, l'antique donjon, au Sud, une tour plus petite (1) ; cette façade donne sur la cour de la ferme dont elle est séparée par le fossé qu'enjambe un pont (2).

Le château qui, à la fin de l'ancien régime, appartenait aux de Libert, seigneurs d'Otrange (cf. *supra*) eut à souffrir des troupes républicaines qui y séjournèrent à diverses reprises et, en 1794, y établirent un hôpital (3) ; il resta inhabité de 1792 à 1835 au plus tôt (4).

Les descendants de Berthold-Louis de Libert vendirent le domaine, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à M<sup>me</sup> Servais Grisard, née Jeanne-Hélène-Victoire Grisard, qui le légua à son neveu, Alexandre de Blochouse. Le 20 juillet 1874, la douairière Marcel-Alexandre de Blochouse, née du Bois, et ses enfants le cédèrent, par arrangement de famille, à Émile Naveau. Le château passa, par héritage, à Caroline Naveau (fille d'Émile), épouse de Nicolas Breuls, puis à leur fille, Juliette Breuls, épouse du chevalier Georges de Schaetzen van Brienen ; ensuite au fils de ces derniers, le chevalier Jean de Schaetzen.

La belle ferme du château est située entre les anciens fossés et la route ; une pierre encastree dans un pignon, face au château, porte la date de 1646 ; d'autres pierres, dans la cour, rappellent des transformations au siècle derniers ; des communs ont été abattus vers 1960 (5).

se retrouve, tout proche, à l'emplacement présumé de l'ancien château d'Oreys.

(1) La voûte souterraine de cette petite tour est formée par un bel assemblage d'arcades gothiques en faisceaux ; la voûte de la grande tour est soutenue par des piliers en briques.

(2) Ce pont fixe a remplacé l'ancien pont-levis dont les chaînes passaient dans des rainures encore visibles des deux côtés de la porte.

(3) Cf. *infra* (Histoire).

(4) VANDER MAELEN, *Dictionn. géographique du Limbourg*, Bruxelles, 1835, col. 82.

(5) Au coin ouest du bâtiment, contre la route, se trouvait le

Le censier d'Otrange payait au propriétaire, en 1754, une redevance annuelle de 174 muids, 2 setiers d'épeautre (1) ; l'exploitation était, en 1946, de 66 ha 6 a.

\* \* \*

## LA PAROISSE

La paroisse d'Otrange faisait partie de l'ancien concile de Tongres, archidiaconé de Hesbaye (2) ; elle suivit les destinées de la paroisse de Villers-l'Evêque (3) et, bien que limbourgeoise, appartint, en raison de la langue des habitants, au doyenné wallon de Villers-l'Evêque ; elle le resta après le rattachement de la commune à la province de Liège. Quand Otrange fut englobé dans Oreye, il passa au doyenné de Waremme (en 1978) (4).

La patronne de l'église est sainte Gertrude. Otrange était une filiale de l'église de Fize-le-Marsal et la cure était à la collation du curé de Fize ; le curé d'Otrange devait un muid à celui-ci (5).

cachot seigneurial (cité dans *BSSLimb.*, 19, 1901, p. 159 ; il a été démoli il y a quelque cinquante ans.

(1) *CJ* Thys, Carton, Seigneurie (1754).

Fermiers de la ferme du château :

1577 Keen Groeff, bovier de Wotrenge : *CJ* Oreye, 3, 171 v<sup>o</sup>.

1721 le fils de la veuve Henry Stregnard : *S<sup>t</sup>-Martin*, liasse 594.

? -1890 Rutten-Prosmans.

1890-1919 Joseph Senny-Rigo.

1919 Lucas-Senny.

(2) PAQUAY, p. 283-284. — Visites archidiaconales des 23 mai 1628, 8 octobre 1655, 11 mai 1666, 17 juillet 1712 et 6 novembre 1725, dans *Visitationes*, II, p. 569-571. — Depuis 1830 au moins, Nomerenge, dépendance de Thys, était administré par le curé d'Otrange.

(3) Cf. *supra*, p. 104-105 (où la date : 1712 est à corriger en : 1700).

(4) Otrange participait à la procession des croix banales de Tongres le mardi de la Pentecôte : *N.-D. Tongres*, II, p. 18 (1401).

(5) Le curé de Fize le transporta au seigneur de Thys : *RP*, 2, 4 v<sup>o</sup> (1695).

Dès 1628, l'église était baptismale, mais les derniers sacrements continuaient à être administrés par le curé de Fize (1). En 1632, certains habitants qui dépendaient de la paroisse de Lens-sur-Geer (paroisse-mère de celle d'Oreye) furent, du consentement du curé de Lens, rattachés à la paroisse d'Otrange (2). — Lors de la réorganisation diocésaine de 1802, Otrange devint une chapelle auxiliaire de l'église de Lowaige et ne fut érigée en église succursale qu'en 1835.

Les revenus de la cure étaient estimés à 10 marcs d'argent en 1363 (3), à 40 muids en 1558 (4), à 36 muids en 1695 (5), avec charge de trois messes par quinzaine (6).

La DÎME appartenait en majeure partie à la collégiale de Ste-Croix, où elle constituait un quartier de la vaste dîme de Fize ; cette dîme d'Otrange s'étendait sur 171 bonniers et 13  $\frac{1}{2}$  verges grandes et était estimée à 107 muids 3 quarts d'épeautre (7).

La collégiale St-Denis possédait aussi des dîmes à Otrange ; les limites en sont spécifiées en 1324 : *St-Denis*, reg. 8, fol. 132, texte que nous reproduisons en note (8).

(1) *Visitationes*, II, p. 569.

(2) *RP*, 2, fol. 70 (requête du seigneur de Thys du 5 avril 1632).

(3) ALPH. FIERENS, *Suppliques d'Urbain V*, p. 365.

(4) AHEB, I, 1864, p. 463.

(5) *RP*, 2, fol. 2 (1695) ; à 35 muids et quelques setiers en 1712 : PAQUAY, p. 284.

(6) Le curé recevait deux pains par ménage, l'un à Noël, l'autre à Pâques : « qualibet domus habens pendibulum (= crémaillère) » *RP*, 2, 75 v° (1595) ; pour les mariages, il recevait deux impériaux et une paire de gants : *RP*, 2, fol. 2 v° (1695).

(7) *Ste-Croix*, Cartul. A, fol. 110 (1379) ; elle était tenu alors par Antoine, fils d'Antoine, d'Otrange. Au XVI<sup>e</sup> siècle, elle était estimée à 80 muids : *Ste-Croix*, Cartul. VIII, fol. 21. — Le 9 juin 1385, les habitants d'Otrange promettent à *Ste-Croix* de lui payer la dîme sur certains werixhas ou terrains communaux d'environ neuf bonniers, situés entre la chapelle d'Otrange et Lowaige, aussi longtemps que ces terrains seront à usage de prairies : *Ste-Croix*, I, p. 349.

(8) « Distinguitur autem predicta decima a parte superiori ville

### Les curés

1363, 20 juillet. La cure est vacante par la promotion de Alexander de Eure, chapelain de Nicolas de Besse, cardinal de Limoges ; elle est postulée par Adam de Brahiers, chanoine de St-Barthélemy : ALPH. FIERENS, *Suppliques d'Urbain V*, p. 323.

1363, 23 août. Bartholomeus, natus Bartholomei dicti Comma, clericus leodiensis, postule la cure de Woutenerges [lire : *Wouteringes*] : *ibid.*, p. 365.

1365, 23 sept. Balduinus de Hespene Inferiori, 3<sup>e</sup> candidat, postule la cure : *ibid.*, p. 594.

1379, Egidius, investitus de Wotrenge : *Ste-Croix*, Cartul. A, fol. 143.

1391, Julin de Thaveirs, preste, vestis et recteur de l'eglise de Wotrenge : *Val-St-Lambert*, liasse 128 (copie).

1416, Gielle, vesty de Wottre(n)ges : *St-Denis*, reg. 1, fol. 268.

1540, Anthoi(n)e, pbre [vacat] de l'eglise de Wotrenge : *RP*, 18, fol. 6.

1567, Johan, curé de Wotrenge : *CJ*, 20, fol. 78, 81 v<sup>o</sup>.

de Wotrenge ultra Gecoram contra decimam de Lens et de Orelhe. Item versus Thys contra decimam sancti Johannis a Comehe et sancte Crucis a This usque villam de Normerenges. Item a parte inferiori ville de Wotrenge versus le Weige usque calciatam contra decimam sancte Crucis a Wotrenge. Item ultra calciatam, a parte versus Fimale, contra decimam sancti Martini leodiensis et a Mont en le W(ar)de dele Bruwirie contra decimam ecclesie sancti Dyonisi en Palimont usque Gecoram » ; il est ensuite remarqué que la grosse dime de St-Denis à Otrange est mêlée, en divers endroits, avec les grosse et menue dimes de Sainte-Croix ; suit la mensuration de la dime faite en 1307 par Hanottus de This, mensurator.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1386, un mandement de l'official est lancé contre l'église St-Denis et autres qui voudraient empêcher Ste-Croix de percevoir la dime sur les werixhas citée ci-avant : *Ste-Croix*, I, p. 354. En 1456, des contestations s'élevaient encore entre les habitants et Ste-Croix au sujet des dimes : *Ste-Croix*, II, p. 30. — Sur la valeur des dimes de St-Denis, cf. *Bull. Vieux-Liège*, n<sup>o</sup> 92, mars-avril 1951, p. 28 (100 muids en 1465).

1577, Johan Folders [ou : Foleers], « pastoor tot Wouteringen » : *Chambre comptes*, n° 748, fol. 19 v°.

1594, Renier delle Thour, curé : *RP*, 1, fol. 14 (ce registre, le plus ancien, commence en 1594).

1595, 1635, Urbain (de) Romont : *RP*, 2, 14 v° ; 1, fol. 28 et passim.

1637 ; mort le 25 sept. 1666. Jean (de) Warnant : *RP*, 1, 36 v° ; 2, fol. 44.

1668 ; mort le 22 août 1693. Gilles Danthinne, de Modave ; de 1687 à 1693, fait desservir par Jacques Poilvage (1).

1694 ; mort le 1<sup>er</sup> déc. 1724. Guillaume Gilet ; en 1712, le desserviteur est Eustache Tomballe.

1725, 1746, Jean-François Le Ruthe, provisos via apostolica ; teste le 29 janv. 1746 (2).

1746, 1749, Simon Joncquoy, pasteur : *CJ*, 29, fol. 170 (3).

1749, 1760, Servais Couturier : *RP*, 2, fol. 95bis.

1762, 1776, Ioannes Louwette, priester en capellaan tot Otrange : *CJ Thys*, 24, fol. 1 v° (1762) ; Jean Louette, prêtre bénéficiaire de Tongres et prémissaire d'Otrange : *RP*, 1, fol. 69 (1776).

(1) Par son testament du 18 août 1693, il lègue 3.500 florins brabant pour constituer une rente de 91 flor. brab. et 10 patars pour la célébration de 9 messes par quinzaine à perpétuité ; la communauté aura la collation de cette desservitude qui peut être annuelle ; il demande à être enterré « dans le baleste [*balusse*, dans le reg. 4] de l'église d'Otrange du costez de la chappelle au lieu où l'on mette la chandelle paschale » ; il laisse 30 patacons « pour deux casses à mettre sur le grand autelle, l'une à l'honneur de N.-D., l'autre de St<sup>e</sup>. Gertrude, à faire par le 1<sup>er</sup> pasteur de Paye qui at fait le tabernacle » : *RP Thys*, 3, fol. 52-58 (copie lacunaire dans *RP*, 4, fol. 13-19). — Ce curé, qui exploitait lui-même les terres de la cure, avait de la fortune ; il prêta 1334 florins à la communauté de Thys.

(2) Copie de son testament dans *RP*, 4, fol. 20 et suiv. ; il demande à être enterré « devant les fonds baptismaux, dessous les bans ». — Everard-Thomas Boileau, vicaire en 1741 : *CJ*, 29, fol. 11 v°.

(3) En 1749, il est dit : ex-curé : *RC*, reg. 1.

1779, 1827, Antoine-Joseph Couturier, de Stavelot, mort le 17 sept. 1827, à 85 ans (1).

1828, 1836, Henri Vanderhove, vicaire de l'église auxiliaire.

1836, 1841, H. D. H. Deutz.

1842, 1850, Pierre-Joseph Dor.

1850-1877, Pierre-Lievin Meyers, mort le 27 mai 1877, à 56 ans.

1877-1891, Herman Tomsin, de Lowaige, mort le 12 janv. 1891, à 73 ans.

1891-1893, Louis-J. Brockmans, mort le 21 mars 1893, à 35 ans.

1893-1913, Napoléon Torfs.

1913-1918, W. Reyners.

1918, 1929, C. Entbroekx.

1929, 1935, Jean Jorissen.

1935, 1942, Hubert Mathys, mort le 27 nov. 1942.

1943, 1946. Henri Bussers.

1946, J. Convent, chanoine prémontré (de l'abbaye de Parc).

*Bénéfices.* — En l'église d'Otrange étaient fondés deux bénéfices :

1<sup>o</sup> l'autel *St-Jean-Évangéliste, Stes Marie et Catherine* (dit : « altare B.M.V. en 1695 », « altare B.M.V. et utriusque Joannis » dans *Visitations*, II, p. 570) (2). — Collateur : le curé de Fize-le-Marsal.

(1) Se conforma aux lois du 7 vendémiaire an IV et 19 fructidor an V : *BSSLLimb.*, t. 15, 1881, p. 124.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le curé d'Otrange résidait en 1544, mais non en 1539, 1555 et 1557 : L.-E. HALKIN, *Hist. relig. des règnes de Corn. de Berghe* ..., p. 368 ; il résidait de 1558 à 1580 : RbPhH, 37, 1959, p. 948.

(2) Un registre des biens cet autel (1579-1801) repose aux Archives de l'État de Maastricht.

Revenus : 18 muids en 1547, 1558 (1) ; 16 muids en 1666 ; 15 muids en 1712 (2), avec charge d'une messe par semaine.

Recteurs : N. Falaize, qui était en procès avec un certain Charlier qui avait été pourvu par l'autorité ordinaire (1628).

Étienne van der Hoest (1655).

Le curé de Vieux-Condé (1695) : *RP*, 2, fol. 2. Le curé d'Otrange desservait l'autel et en percevait 26 florins, payés par Jacques Poilvache, « maître de la Minkhof », à Vechmael (1701-1710).

Maximilien de Rorive (1712, 1726) qui fit, en 1714, réparer la chapelle de fond en comble.

Jean-Servais Deveux (frère du curé de Fize) (1730, 1761) : *RP*, 2, 93bis.

2° l'autel de Saint-Nicolas (du côté de l'épître, cité en 1558 ; transféré au grand autel dès 1712). — Collateur : le curé d'Otrange.

Revenus : 3 muids en 1551 (3), 1695, 1712, avec charge d'une messe par quinzaine. Le bénéfice fut réuni à la cure par décision épiscopale du 29 août 1730, et la charge qui était de douze messes par an (1712) fut ramenée à six messes, parce que deux muids avaient été perdus (4).

Recteurs : Arnould Hannosset demande le transfert au grand autel (accordé en 1667) : *RP*, 2, fol. 97.

Jean-Louis Le Legatz (Lega), en 1695 ; résigna en 1714.

Jean-Servais Deveux (1714-1730), résigna pour obtenir le bénéfice N.-D.

Le curé desservait le bénéfice pour 8 florins annuels (5).

(1) PAQUAY, *Polypt.*, II, p. 79 ; AHEB, I, 1864, p. 463.

(2) *Visitationes*, II, p. 570.

(3) *RP*, 2, fol. 102 ; PAQUAY, *loc. cit.*, les fixe, par erreur, à 33 muids au XVII<sup>e</sup> siècle.

(4) *RP*, 2, fol. 2 v<sup>o</sup>.

(5) La chapelle et l'autel furent réparés, en 1724-1725, par la libéralité du seigneur, le baron de Wanzoul, et devint ainsi la chapelle seigneuriale : *RP*, 2, fol. 97 v<sup>o</sup> ; *Visitationes*, II, p. 570.

3° la *marguillerie* était un office temporaire auquel nommaient le seigneur du lieu, le curé et les habitants.

Revenus : 6 muids, en 1666. Les redevances en pains, dues au marguillier par les habitants, ne se payaient plus dès 1628 (1).

La fabrique ou luminaire avait un revenu de 14 muids en 1581 ; 25 muids en 1628 (dont 5 pour le marguillier) ; 22 muids en 1695 : *RP*, 2, fol. 2.

Les biens des pauvres s'élevaient à 30 muids en 1581 et 1695 ; ils étaient grevés de plus de 11 muids en 1712. — Plus de deux muids étaient distribués en miches en 1594 (2).

**Cultes et fêtes.** — La Ste-Gertrude, le 17 mars, amène, le dimanche suivant, la petite fête du village (3).

A la St-Gilles, le 1<sup>er</sup> septembre, a lieu la bénédiction des enfants ; le dimanche suivant, jour de la dédicace de l'église (4), se célèbre la grande fête du village.

La Saint-Éloi d'été, le 25 juin (5), est surtout fêtée par les propriétaires de chevaux ; avant 1914, avait lieu, ce jour-là, une cavalcade qui se rendait processionnellement à la chapelle de St-Éloi, aux confins d'Otrange et d'Oreye, où les cavaliers faisaient trois fois le tour de l'édicule bâti

(1) *Visitationes*, II, p. 570.

(2) *RP*, 1, fol. 11. — Certains biens, relevant des manants du Brouck de Thys, payaient une redevance de 6 setiers d'épeautre à distribuer en miches le Vendredi-Saint, à raison d'une miche d'une livre à chaque manant du Brouck et le surplus, s'il existait, aux pauvres d'Otrange : *CJ Thys*, n° 1554, fol. 74 (1721).

(3) L'église possède une relique de la sainte ; le petit autel, du côté de l'épître, lui est consacré. Un pèlerinage à Ste-Gertrude d'Otrange est mentionné en 1656 : *CJ Fize-le-Marsal*, 2, fol. 69.

(4) *RP*, 2, fol. 2 (1695) ; bien que la véritable dédicace fût du 29 juillet, comme le remarque *RP*, 2, fol. 69 (1725).

(5) Fête de la translation des reliques de saint Éloi, mentionnée dans des calendriers anciens de Tournai et de Noyon (note du P. P. Grosjean, bollandiste).

sur un tumulus. Actuellement [en 1946], la procession a lieu le dimanche suivant et des cavaliers y participent encore (1).

### L'église

L'ancienne église avait été consacrée le 29 juillet par l'évêque Théoduin (1048-1075) ; VAN DEN BERCH, II, p. 240, nous a conservé le texte de l'inscription dédicatoire :

III . KL . AVG . DEDICATA  
E . HEC . ECCA . A . DIETWINO EPO .  
IN . HONORE . SCORVM . APLORV .  
PETRI . PAVLI . LAMBERTI . GERVTII  
DONATI . DAMASI . GERTRVDIS (2).

Pour G. Kurth, dans BCRH, 5<sup>e</sup> s., X, 1900, p. 120 : « Cette inscription ne semble pas copiée très exactement ; l'année et l'indiction manquent (3) et tous les saints reçoivent indistinctement le qualificatif d'apôtres qui ne revient qu'aux deux premiers ». Cette pierre a aujourd'hui disparu.

Nous avons eu la bonne fortune de découvrir une copie de l'inscription, indépendante de celle de van den Berch,

(1) A cette fête assistent [en 1946] des fermiers de Thys et d'Oreye.

(2) L'inscription a ensuite été publiée (d'après un autre manuscrit de van Berch?) par W. H. James WEALE et C. DE BORMAN, *Notice de l'inscription de dédicace de l'église de Rixingen*, dans *BSSLLimb.*, V, 1861, p. 352 (l'église, datant de 1036, est aussi dédiée à sainte Gertrude) ; par G. KURTH, *L'inscription dédicatoire de l'église de Waha* (Appendice : *Les plus anciennes inscriptions dédicatoires du diocèse de Liège*), dans BCRH, 5<sup>e</sup> s., X, 1900, p. 120 (cf. REUSENS, *Éléments de paléographie*, Louvain, 1899, p. 139) avec les variantes : l. 2 *Ditewino*, l. 3 *honorem*, l. 4 *Geruntii* (par erreur, dans Kurth : l. 1 *iii kl*) ; et par J. PAQUAY, dans BSAH, 18, 1909, p. 334 (qui indique des lacunes inexistantes, l'une après *augusti*, l'autre après *Pauli*).

(3) La première ligne de l'inscription, portant la mention de l'année et de l'indiction, peut avoir disparu lors d'une retaille de la pierre (qui aurait été brisée lors de la démolition de l'ancienne église, vers 1725?).

dans *RP*, reg. 2, fol. 69, en 1725, année de la reconstruction de l'église ; ce registre porte : « in lapide qui parieti insertus est in sinistro latere chori, sic reperitur scriptum : iiii Kalendas Augusti dedicata est hæc ecclesia a Dietwino episcopo in honore sanctorum Petri, Pauli, Lamberti, Gervatij, Donati, Damasi, Gertrudis ».

Cette liste de saints comporte dans l'ordre : les deux apôtres Pierre et Paul, le grand évêque du diocèse, sans doute les saints dont les reliques ont été enfermées dans le (ou les) autel lors de la consécration (1) et la sainte patronne de la paroisse (2).

L'église, qui avait été profanée par les Mansfeldiens, fut reconsacrée le 2 mai 1634 (3) ; le 31 octobre 1673, elle fut pillée par l'armée française (4). En 1725, l'église venait d'être reconstruite en grande partie et n'était pas encore repavée (5).

L'édifice actuel, de style roman et sans caractère, a été bâti en 1845. Le petit autel du côté de l'évangile est consacré à la Vierge ; celui du côté de l'épître est consacré à sainte Gertrude.

Les deux cloches furent réquisitionnées et transportées à Maastricht le 4 ventôse an VII (24 décembre 1798) ;

(1) L'église possède des reliques de sainte Gertrude et de saint Donat ; Le *RP*, 4, fol. 4 (1845) mentionne une confrérie de saint Donat « qui est tombée ».

(2) Le P. Paul Grosjean, bollandiste, à qui nous avons soumis les copies remarquait que la graphie *Gervatius* lui était étrangère ; que le nom de *Geruntius* avait été porté par une douzaine de saints d'Afrique, d'Italie et d'Espagne, mais que ce culte ne paraît pas avoir pénétré dans nos pays ; il émettait l'hypothèse que le texte aurait porté *SERVATIÏ* (avec *A* joint au *V* pour gagner de la place) et qui aurait ainsi échappé à van den Berch (lettre du 11 août 1945).

(3) VAN DEN BERCH, II, p. 240.

(4) *BSSLLimb.*, 2, 1854, p. 25.

(5) *Visitaciones*, II, p. 570.

deux nouvelles cloches furent placées sous l'Empire ; la petite a été enlevée par les Allemands en 1943 (1).

L'église possède une croix processionnelle du 16<sup>e</sup> siècle, des chandeliers en cuivre du 17<sup>e</sup> siècle, un ostensor renais-sance en argent de 1714, un ciboire en argent de la fin du 18<sup>e</sup> siècle (2).

**Chapelles.** — Une chapelle, dédiée à N.-D. de Lourdes, s'élève au carrefour de la *brîze vòys* et de la *tch'vêye dè pont* ; elle appartient à la famille Neven. — *Li tchapèlè dèl Valêye* ou *dimon Bouflète*, construite vers 1875 par la famille Boufflette dans le jardin de sa ferme, rue du Village, n<sup>o</sup> 60, sert de reposoir lors des processions ; elle contient des statues de St<sup>e</sup>-Barbe, de la Vierge tenant l'Enfant, de St-Antoine.

**Épigraphie.** — 1) Pierre tombale, à côté de la porte d'entrée de l'église : | Ici gist vénérable magis | tre Gille Dantine curé | d'Otrengé qui trespassa | le 29<sup>me</sup> d'aoust 1693 et Gil | le Dantine son père qui at | esté ensépulturé dans | ceste semetiere et Fran | çoise Piette sa mère. | Prié Dieu pour leurs âmes | Fondateur de 7 messe 4 demi par sapmaine | à Otrengé, 2 à This par ... (Armoirie).

2) Au cimetière, croix : Ci gist honneste | Gille Dan-

(1) La grande cloche « Sancta Gertrudis » portait l'inscription : « J'ai pour parain J. B. Tombal, et pour maraine Marie-Gertrude Proesmans, 1630 » : *Invent. arch. des objets existant dans les édifices publics. Prov. de Limbourg, Hasselt, 1918-1919, fasc. II, p. 14, note 1.* — Les nouvelles cloches portent, l'une : A. S. Couturier, curé | S. Botty, maire | Ar. Moers et R. Renson, marguilliers | L. C. L. F. J. de Libert D. T. C. J. de Libert | Nic. Gaulard [fondeur]. — L'autre portait la même inscription, sauf à la 3<sup>e</sup> ligne : A. Ruttenne et M. L. Renson, marguilliers.

(2) *Invent. cité*, p. 13-14. — Le presbytère, qui était jadis au fond du jardin, a été construit en 1698 : *RP*, 2, fol. 68 ; restauré en 1892.

tinne | ... 7<sup>bre</sup> 1676 Françoise [Piette] | ... espeuse qui trespassa | ....

3) Fragment de pierre au seuil de la sacristie : ... l'an 1606 | le premier | de juillet | et enseve | ly a l'en | glise du | Mellin | Prié Dieu | pour son | âme.

4) Croix funéraire, bras cassés, servant de seuil à une annexe de la cure : ... GVILLI' ... | EBERT (17<sup>e</sup> siècle?).

\* \* \*

## LA COMMUNAUTÉ

### Chronique du village

En 1346, lors des luttes pour la succession du comté de Loosz, les gens d'armes de Hesbaye allèrent « ardre à Wotrenge » (1). Une grande disette est signalée en 1587 et 1626 (2). En février 1590, à raison du mauvais temps, de la stérilité qui s'ensuivit, du passage et des réquisitions des soldats, les manants obtiennent du prince Ernest de Bavière d'être soustraits pour un an aux poursuites de leurs créanciers (3).

Avant mai 1634, passage des soldats de Mansfeld qui profanent l'église (4). En 1653, les troupes lorraines qui avaient traversé la Meuse à Navagne, se dirigeant vers le Brabant avec promesse de s'abstenir de pillage, passent par Otrange (5). En 1706, des rentes ne sont plus payées depuis 1703, « à cause que les terres sont ruinées tous les

(1) S. BALAU et Ém. FAIRON, *Chroniques liégeoises*, II, p. 172.

(2) *RP*, reg. 1, feuillet de garde.

(3) CHAPEAUVILLE, *Historia leodiensis*, III, p. 559.

(4) VAN DER BERCH, II, p. 240.

(5) DARIS, *Histoire Liège au XVII<sup>e</sup> s.*, t. II, p. 25.

ans » (1). Le 6 septembre 1764, avant la bataille de Rocour, les troupes françaises campent dans le village (2).

Pour la période 1748-1794, le « registre des bourgmestres » (RC, reg. 1) donne sur les réquisitions militaires des détails dont nous extrayons quelques mentions : le 30 déc. 1749, ordre de faire la patrouille, le 5 janv. 1759, des troupes du régiment de Bouillon étaient logées au château ; le 4 mai 1759, les bagages du régiment d'Orléans sont menés à Munsterbilzen ; le 12 nov. 1762, ordre d'aller chercher les gardes françaises à Thys ; le 14 janv. 1763, les troupes du régiment de Piémont sont guidées vers Freeren.

En mars 1793, un détachement de sans-culottes ayant découvert au château le chanoine Hubert Rutten, chanoine de Looz, prêtre non assermenté, le fusilla sur le pont du château et jeta son cadavre dans les fossés (3).

Otrange doit fournir des rations aux Autrichiens qui succédèrent aux Français et doivent à leur tour se retirer en juillet 1794 ; depuis le 27 juillet 1794, les Français de Bernadotte campèrent 36 jours au-dessus du village ; ils avaient établi un hôpital au château ; les cinq villages doivent fournir des meubles, des chevaux, des charrettes, réparer les routes conduisant à l'hôpital après le rigoureux hiver de 1795 (4).

Le 13 janv. 1795, contribution de 500 livres dans l'impôt de 4 millions dont a été frappé l'arrondissement de Maas-

(1) *RP*, 2, fol. 55.

(2) *BSSLimb.*, 7, 1866, p. 267.

(3) *Annuaire des châteaux de Belgique*, 1897-1898, p. 110. — Cf. « 5<sup>te</sup> martij 1793, r<sup>des</sup> d<sup>us</sup> Hubertus Rutten, concanonicus collegialis ecclesiae lossensis a militibus in area castr<sup>i</sup> d<sup>ni</sup> de Libert, baronis in Thys et Otrange, occisus fuit et choro nostrae ecclesiae sepultus a cornu evangeli : *RP*, reg. 1bis, fol. 288 v<sup>o</sup>.

(4) Le 9 mai 1795, des corvées sont commandées pour transporter les malades hors de l'hôpital.

tricht (1) ; le 13 pluviôse an III (1795), réquisition de 100 paires de souliers (2).

Le 30 juillet 1943, un avion allemand s'abattit sur les maisons, rue du Village, 23 et 23bis, un peu plus haut que le moulin, tuant une personne. Le 4 août 1944, les Allemands perquisitionnèrent dans le village, à la recherche des « maquisards » ; l'un de ceux-ci fut tué en cherchant à fuir de la ferme du château.

En septembre 1944, un vaste hôpital de campagne américain fut aménagé dans les prairies voisines du château. En déc. 1944 et en janv. 1945, pendant l'offensive von Runstedt, des troupes américaines cantonnèrent dans le village et au château. Le 8 janv. 1945, une bombe volante allemande VI s'abattit dans les champs, près de la chaussée.

*Mœurs et coutumes.* — La rudesse des mœurs paraît avoir été grande sous l'ancien régime ; on en jugera par la liste, donnée en note, des affaires pour coups et blessures portées devant la cour scabinale ; on tiendra compte que nos dépouillements des registres de la cour sont très incomplets (3).

(1) *BSSL Limb.*, 12, 1872, p. 175.

(2) *Ibid.*, p. 176.

(3) En 1540, Johan Karmossin et Johan Renert « commendeis alle amende pour des burrin(n)es » : *CJ*, 18, 3 v° ; en 1553, l'échevin Jean Dorey est blessé d'une « plaie double » par Jean Baelen : *CJ*, 19, 46 v° ; en 1558, un des enfants de Lambert Meles de Lowaige est « blesseit et affolleit par Art Balen » : *CJ*, 19, fol. 114 ; en 1562, Johan, fils de Piron, le meunier est blessé à la tête « d'une forche ou autre baston » par Lambert, fils de Johan Mathot : *CJ*, 20, fol. 12 ; en 1563, Johan Baelen injurie et menace le seigneur Johan de Hemricourt : *CJ*, 20, fol. 18 ; en 1566, Keen Theunus blesse « à playe ovete et à sang corrant » Nesken, la servante de Ghies Proisman : *CJ*, 20, fol. 58 ; Johan le meunier blesse de même Collinet sur une pièce de terre dont la récolte avait été saisie : *CJ*, 20, fol. 58 ; en 1567, Halt [sans doute l'échevin Lehaut] blesse de même Johan le berger, le capitaine (le seigneur demande une « voye » de St-Josse : *CJ*, 20, 84 v° ; en 1734, Etienne Kersten et Kios Kersten, son père, assaillent Guillaume Kersten avec un

Le village aurait été le repaire d'une bande de malfaiteurs, les *mitchèrous* (1) et on raconte les exploits des *imigrés* [quels émigrés?], bande de pillards, voleurs de chevaux.

### La communauté

La communauté doit avoir été organisée assez tôt, car elle possédait des biens, « les broucks et werixhas », aisances communales constituées par des prairies humides le long du Geer. En 1385, des difficultés avaient surgi au sujet de la dîme sur neuf bonniers de ces prairies entre l'église d'Otrange et Lowaige (2); aujourd'hui encore, ces neuf bonniers de prairies appartiennent à la commune et sont louées par parcelles de 5 à 10 verges (cf. nos 2595, 2583).

Avant la nomination annuelle des bourgmestres, la communauté désignait des « mambours », des chargés de pouvoir, quand elle avait des affaires à traiter (3). La « lecture des asemenches delle vilh » se faisait aux plaids géné-

grand couteau à pointe : *CJ*, Procès I (1644-1745); en 1736, Mathy Happart est tué à coups de bâton et Jean Happart tué : *ibid.*; en 1745, Jacques Dumont est tué de plusieurs coups de « mats ou batons » à la tête : *ibid.*; en 1772, quatre manants sont poursuivis pour agression : *ibid.*; en 1780, M. Mathot et F. Tomballe sont poursuivis pour rixe suivie de mort d'homme : *ibid.*

(1) Leur repaire aurait été la ferme Tombal, 58, rue du Village, qui d'après une tradition, serait, avec le château, la plus ancienne habitation d'Otrange. Au dessus de la porte cochère de la ferme, une pierre armoriée, datée de 1752, porte un cimier surmonté d'une hure couronnant un blason coupé : en pointe, deux poissons; en chef, à droite, trois losanges; à senestre, un masque à longue chevelure. — D'après la tradition, la ferme aurait appartenu à des « chanoines de Liège ».

(2) Cf. *supra* (Dîmes); en 1456, de nouveaux différends s'étaient élevés entre la communauté et la collégiale Ste-Croix au sujet de ces dîmes : *Ste-Croix*, II, p. 30.

(3) « bonne et grande partie des surseans de Wotrenge ont declareit et chusis pour leur facteurs et mambours ge(ner)alx et especialz Johan Petit Johan et Art Lowet » : *CJ*, 19, 54 v° (1553).

raux (1); on « départait les brouck et werixhas » (2); chaque surséant avait droit à une part dans la prairie communale dont le partage se faisait au sort pour 12 années (3). Le 15 février 1736, les « brouck ou comunes » entre Otrange et Lowaige sont mis en adjudication publique, par lots d'un demi bonnier et « à stut local pour le terme de quatre ans » (4). Les cens dus pour les broucks était payés au seigneur à la Saint-Remy (5).

Comme ailleurs, les néfastes guerres du 17<sup>e</sup> siècle ruinèrent la communauté; Otrange dut notamment emprunter 2050 florins Brabant au curé Danthinne. L'héritier de ce dernier compta 400 florins à la communauté qui devait encore plus de 600 florins d'intérêts arriérés; le total s'élevant à 3050 florins constitua le capital de la fondation Danthinne (6). En 1750, la communauté rend en héritage à Wathieu Trognée, bénéficiaire de St-Denis, les prés et communes appelés Heinnicken (n° 2630) à charge de payer 30 florins Brabant de rente au chapitre de Tongres, rédimibles par un capital de 1.000 florins Brabant qui avait été emprunté par la communauté (7).

Une milice locale était organisée dès 1517, date à laquelle est cité « Henne Pety Jehan, le capitaine de

(1) *CJ*, 18, fol. 57 (1543); en tête de ces aisances figurent le moulin et le pont: *CJ*, 19, fol. 24 (1508).

(2) *CJ*, 18, 27 v° (1543): « par suyte [= anc. liég. *sieute*] de ville»; ceux dont la part avait des « bockars » [w. *boká* « trouée dans les haies »] pouvaient prendre des « clossins » sur le werixha pour les réparer.

(3) *RP*, 2, 70 v° (1732).

(4) *CJ*, 29, fol. 95 (1736); la « grande prairie commune » contenait, sans les fossés, 16 demi-bonniers; l'adjudication rapporte 161 florins brab.: *RP*, 2, fol. 71 (1736).

(5) *CJ*, 19, fol. 53 (1553).

(6) *RP*, 1, fol. 63 (1693); cf. *supra* (Curés).

(7) *RP*, 2, fol. 195-196 (1750). — En 1750, Otrange est en procès avec Lowaige pour les tailles dues sur 32 bonniers 8 verges de terre, situés sur Lowaige, mais cultivés par des fermiers d'Otrange: *CJ*, 2, fol. 109 (1740).

Woterenge » (1). Au 17<sup>e</sup> siècle, Otrange participa à une milice intercommunale groupant cinq villages : Otrange, Lens, Grandville, Oreye et Thys (2).

Par arrêté du 14 fructidor an III (31 août 1795), Otrange fut rattaché au canton de Tongres, département de la Meuse-Inférieure (3), puis fit partie de la province de Limbourg. En 1963, il fut rattaché à la province de Liège comme commune francophone à part entière ; uni à la commune d'Oreye, il fut enfin englobé dans la nouvelle entité d'Oreye.

### La Population (4)

En 1330, à la paix de Flône, Otrange fut taxé à 25 livres : *Cartul. St-Lambert*, III, p. 341 ; à la crenée générale de 1470, Otrange est taxé à 20 livres 5 sous (ce qui correspondrait à 45 feux ?) : BCRH, 71, 1902, p. 82. — En 1666, 180 communiants ; en 1712 et 1725, 44 familles et 135 ou 136 communiants : *Visitationes*, II, p. 569. — En 1796, 225 habitants ; en 1798, 229 hab. ; en 1799, 274 hab. : *De Rapporten van de kantonkommissarissen* (1797-1800). *Deel II, Tongeren*, p.p. H. BAILLIEN, Hasselt, p. 34. — Dans une taille, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, Otrange contribuait pour 3 florins : J. DARIS, *Notices*, IX, p. 182. — En 1816, 289 habitants ; en 1820, 278 hab. ; en 1835, 381 hab. et 65 maisons ; en 1880, 467 hab. et 95 maisons ; en 1890,

(1) *RP Crisnée*, 1, 15 v<sup>o</sup> (1517) ; en 1715, le capitaine était Christian Kersten : *CJ*, 29, fol. 21 ; en 1734, Jean Kersten : *CJ*, 29, fol. 89.

(2) Ces cinq villages sont encore groupés en 1794 pour les fournitures exigées par les troupes d'occupation : *RC*, reg. 1 ; Jos. DARIS, *Histoire Liège 18<sup>e</sup> s.*, III, p. 36.

(3) *Bull. Soc. Centrale Statist.*, VII (1857), p. 166.

(4) BLASON POPULAIRE : *A Otrindje, dès mazindjes* (à Otrange, des mésanges), se dit à Oreye ; *Otrindje, lès nids d' mazindjes* (Otrange, les nids de mésanges), se dit à Otrange.

445 hab., en 1930, 423 hab. ; en 1944, 374 hab. ; en 1947, 372 hab. ; en 1961, 342 hab. ; en 1963, 316 hab.

**La langue.** — Déterminer la langue parlée à telle époque par la majorité de la population d'un village de la frontière linguistique est souvent un problème délicat ; dans son étude sur le nom de Lowaige (commune contiguë à Otrange), J. Vannérus (1) a bien montré la complexité de la question pour un village incontestablement à large majorité germanique dès le 14<sup>e</sup> siècle. La détermination du pourcentage de la minorité allophone, même approximative, est impossible avant les recensements linguistiques.

Otrange présente, depuis le 13<sup>e</sup> siècle, l'aspect d'un village à forte majorité romane, mais à aucun moment celui d'un village totalement roman. Nous groupons ici les indices sur lesquels nous croyons pouvoir baser cette assertion.

Le dialecte wallon y est homogène, tandis que le dialecte flamand présente un caractère hétérogène (même situation qu'à Herstappe). Les archives locales, les inscriptions funéraires, les documents officiels sont rédigés exclusivement en français. Les mentions d'orientation des parcelles de terre : « joignant vers tiexhe [= flamand] pays à ... » sont nombreuses depuis le 16<sup>e</sup> siècle.

La majorité des échevins (beaucoup, il est vrai, sont des notables des villages wallons voisins) devait ignorer le flamand : en 1565, la cour refuse de prendre connaissance d'un acte de mambournie établie en flamand et requiert terme pour le faire traduire (2).

L'examen de l'anthroponymie, des surnoms en particulier, révèle qu'au 14<sup>e</sup> siècle Otrange est foncièrement

(1) Dans BCTD, XV, 1941, surtout p. 191 et suiv.

(2) *CJ*, 20, fol. 50 ; à la même date, un acte de la cour de Gelinden est exhibé « translaté de flamen en wallon [c.à.d. en français] » : *CJ*, 20, fol. 51.

roman ; les noms de personne germaniques paraissent se multiplier au 16<sup>e</sup> siècle, mais ont subi, au 18<sup>e</sup> siècle, une forte élimination.

Reste la question, difficile, de l'interprétation des toponymes ; G. Kurth (1), qui ne fournit pas de liste de toponymes, déclare qu'Otrange est à restituer à l'élément thiois, mais il ne se base que sur le nom du village (n<sup>o</sup> 2563), nom germanique en *-ingen*.

Avant de tirer des conclusions, au point de vue de l'emploi des langues, des toponymes d'une commune de la frontière linguistique, deux éléments sont à déterminer préalablement : 1<sup>o</sup> la zone directement contiguë à la frontière, zone qui, si elle est non habitée peut être (ou : avoir été) particulièrement fréquentée et cultivée par des habitants des villages voisins hétérophones et avoir reçu d'eux ses toponymes ; 2<sup>o</sup> le caractère authentique, dans l'usage, des toponymes hétérophones mentionnés dans les textes.

La détection des traductions opérées par le scribe est plus délicate et plus importante ici qu'ailleurs ; elle ne peut être réalisée que par l'étude individuelle de chaque source. Le scribe flamand de *Ch. comptes* (1479) traduit pour son propre compte, puisqu'il est le seul à rendre par : « op den poel » le toponyme *èl flohe* ; le scribe de *RP Lowaige* traduit en rendant *corti* par « hof » et « grand chemin » par : « rechte straete », mais comment savoir si ce n'était pas là aussi l'usage des germanophones à Otrange ? L'arpenteur flamand, habitant Langemarck, qui a rédigé l'*ACV* (en français) traduit en rendant « Village » par : « Dorp », *èl flohe* par : « Floxhe veld » [et non « Poel veld »], mais se conforme à l'usage flamand des villages voisins en écrivant : « Boven den roggeberg » pour : *li tché di Redje* et peut-être en écrivant : « Kleinveld » pour *li p' tite compagne*.

(1) G. KURTH, *La frontière linguistique*, I, p. 399.

Mais la palme des traducteurs revient à l'agent (bilingue) qui a établi les mentions cadastrales ; celui-ci, à côté de ses heureuses notations, presque phonétiques : « tiere de Retche », « al havee de pont » traduit *sol kès' lá* par : « Tier-sie » (à moins que ce toponyme, inconnu aujourd'hui, n'ait encore été vivant à son époque) et : « Botermelkvelde » par : « Lessay d' Bour » (connu uniquement par le cadastre) (1).

Quoiqu'il en soit, abstraction faite de la zone périphérique contiguë au flamand, comme : « Botermelkvelde », *al la(n)genak, al hábièle* (2), d'un nom de personne, comme *èl hèniskène*, la toponymie d'Otrange est foncièrement romane.

En 1795, la commune est classée parmi les localités wallonnes (3) ; il en va de même en 1806 (4), mais on ne peut prendre au sens absolu la note ajoutant qu'alors on y parlait exclusivement le wallon (5).

D'après les recensements linguistiques, Otrange comptait : en 1846, 370 habitants fr(ançais), 0 fl(amand) [ce qui n'est pas vraisemblable] ; en 1866, 373 unil(ingues) fr., 2 unil. fl., 44 fr. fl., 1 fr. all. ; en 1880, 378 unil. fr., 4 unil. fl., 38 fr. fl., 13 non classés (enfants, etc.) ; en 1890, 408 unil. fr., 59 fr. fl. ; en 1900, 335 unil. fr., 25 unil. fl., 62 fr. fl., 1 fr. all., 4 tril., 18 non classés ; en 1910, 336 unil. fr.,

(1) Certaines mentions sont déroutantes ; on comprend que « quatre naiges » (= quatre fesses ; aux confins d'Oreye) ait été noté en flamand par : « quadernageberch » mais comment expliquer, dans un texte français « Cagenaberek » pour ce toponyme ?

(2) *sol kès' lá* paraît avoir été emprunté par le wallon comme nom commun.

(3) *BSSLLimb.*, XII, 1872, p. 172. — Le rapport du commissaire du canton signale, en 1798, que « les séances de notre municipalité ... sont très difficiles à tenir, attendu que la municipalité est composée des flamans et des wallons ... à raison des deux communes wallonnes que nous avons, savoir Herstappe et Otrange et attendu que ces deux communes sont enclavées dans le département de l'Ourte » : *De rapporten van de kantonkommissaren* cité, p. 48.

(4) *Bull. Acad. R. L. et Litt. fr.*, III, 1924, p. 179.

(5) *Ibid.*, p. 177.

44 unil. fl., 56 fr. fl., 1 fr. all., 1 tril., 14 non classés ; en 1920, 325 unil. fr., 63 fr. fl., 1 fr. all., 1 tril., 16 non classés ; en 1930, 284 unil. fr., 8 unil. fl., 107 fr. fl., 1 tril., 23 non classés ; en 1947 ; 293 unil. fr., 9 unil. fl., 58 fr. fl., 1 tril., 11 non classés.

La comparaison de certains chiffres est déroutante ; il n'est pas douteux que l'élément bilingue (1/10<sup>e</sup> environ en 1866) croît rapidement (plus d'un tiers en 1930) et que cet accroissement est dû à une immigration flamande, surtout de Lowaige et de Vechmaal (1).

### Instruction

Par son testament du 18 août 1693, le curé Gilles Dantinne (cf. *supra*, Curés) lègue les revenus des biens achetés à Ghijsbert Coex au desserviteur des messes qu'il fonde « à condition de tenir école pour instruire la jeunesse audit Otrenge, son salaire et ses droits saufs » (2) ; il laisse également à ses successeurs 3 verges  $\frac{1}{2}$  de terre à charge d'instruire et de catéchiser pendant le Carême et l'Avent. Il existait un bâtiment servant d'école dès 1764-1765 (3).

Le 30 septembre 1798, une école [sans doute bilingue] est créée pour Lowaige, Otrange et Herstappe (4). Une école primaire communale mixte a fonctionné depuis au

(1) Cf. la note intéressante de L. WARNANT, dans RbPhH, 29, 1951, p. 560 : les Flamands ne sont pas groupés, mais à peu près dans la même proportion au nord et au sud du village ; les Flamands n'apprennent pas le français (sauf 5 ou 6 qui en possèdent des rudiments) ; ils parlent de préférence le flamand avec leurs enfants ; tous s'expriment en wallon avec plus ou moins d'aisance.

(2) RP, 1, 62 v<sup>o</sup> (1693) ; RP Thys, 3, fol. 55 (1693).

(3) « pour avoir fait mettre deux veuliers à l'école » : *Reg. des bourgmestres* (1748-1794).

(4) H. BAILLIEN, *De geschiedenis van Lauw*, 1950, p. 86. — D'après les signatures des actes mentionnés dans RP, 1, 54 v<sup>o</sup> à 59 v<sup>o</sup> (1726 à 1737), les femmes sont généralement illettrées, ainsi que la moitié des hommes.

moins 1835 ; cette ancienne salle d'école sert aujourd'hui d'annexe à la maison de la rue de Village, n° 23, un peu plus haut que l'ancien moulin. La nouvelle école, avec salle communale à l'étage, a été construite vers 1880 (1).

### Industrie et commerce (2)

Otrange est un village essentiellement agricole, mais le nombre d'ouvriers agricoles est en sensible régression ; la majorité des ouvriers travaille hors du village, dans des établissements industriels ; le seul artisan local est le maréchal-ferrant (en 1946) (3).

La répartition des cultures est la suivante (en 1946) : 1 exploitation de 66 ha 6 a (la ferme du château) ; 4 de 20 à 30 ha ; 2 de 10 à 20 ha ; 8 de 5 à 10 ha ; 10 de 1 à 5 ha ; 15 de moins d'un hectare.

En 1540-1541, sont cultivés « les bleis, frument et navet », « les poys, vetz et orges » ; en 1561, sont mentionnés les « navets et les feves » (4).

(1) INSTITUTEURS. Adolphe Théâtre (.....-1878) ; Pierre Chabot (1878-1923) ; Fernand Boufflette (1923-.....).

(2) MESURES LOCALES. — « La mesure dans le quartier d'Otrange, comté de Looz, est un pognoul moins que celle de Liege » : *CJ*, 29, fol. 13 (1715) ; vers 1350, une terre est dite mesurée « à la verge de Brouke » : *Pauvres-en-Île*, reg. 14, fol. 70. — Des édits seigneuriaux d'Otrange au 18<sup>e</sup> siècle ont été édités par A. HANSAY, *Bans de police inédits pour servir à l'histoire de l'Ancien Pays de Looz*, dans *Verzamelde Opstellen* (Hasselt), XII, 1936, p. 137-145 ; un édit de 1543 stipule que personne « ne soy présume de prendre avecque le foyenet ne de traire d'arballestre ou d'autres instrument » : *CJ*, 18, 27 v° ; « avec le foeynet » : *ibid.*, fol. 28 ; « et ossy q(ue) l'on ne tiendra chiens de chasse sans la grace de s<sup>r</sup> ne, ossy foyneaulx ne forceaulx (?) por prendre les connyns » : *CJ*, 19, fol. 17 (1551 ; il doit s'agir de moy. fr. *fouineau* « petit de la fouine » (*FEW*, 3, p. 368b), désignant ici le furet ; cf. fr. *fouiner* « fureter ».

(3) Le moulin à eau a disparu, vers 1962, lors de la rectification du Geer ; sur les moulins, cf. la fin du présent chapitre.

(4) *CJ*, 18, fol. 4 (1540) ; *CJ*, 18, fol. 8 (1541) ; *CJ*, 20, 6 v° (1561).

Le cheptel comptait, en 1835, 35 chevaux, 8 pouains, 51 bêtes à cornes, 50 cochons (1) ; en 1945, 60 chevaux, 150 vaches et génisses, 200 porcs (contre 150 en 1940), 60 moutons (contre 12 en 1940) (2). L'élevage des oies était jadis pratiqué (3) ; certaines redevances étaient payées en oies.

Une *brasserie*, mentionnée dès 1379 (4), existait près du pont (5).

Deux petites *siroperies* ont été en activité jusque peu avant 1946 à la « chavée du pont ».

Il reste des vestiges d'*extraction de marne* (6) (nos 2653, 2632) et de *silex* ; dans les contreforts de la vallée, notamment près de l'église, existent de petites carrières souterraines (abandonnées) de *pierres de sable* (tuffeau de la vallée du Geer).

Comme *artisans locaux* sont cités des tisserands (7), des cordonniers (8), des tailleurs (9), des maréchaux-

(1) VAN DER MAELEN, *Dictionn. géographique du Limbourg*, 1835, col. 81.

(2) Recensements officiels.

(3) « et ossy les werixhas et brouck qui sont rencloux et reffosseis sont embanneis por les awes, tant des subiects comme de celles hors haulteur alle amende de VII s(ous) » : *CJ*, 20, fol. 18 (1563).

(4) *St<sup>e</sup>.Croix*, Cartul. A, fol. 140 (1379).

(5) BRASSEURS. « Johan Baele [Baelen], bresseur de Wotrengne » : *CJ*, 18, fol. 57 (1545) ; *CJ*, 19, fol. 34 (1553) ; « Stien, le bresseur » : *CJ*, 19, fol. 153 (1559) ; « Ghert van Brucken (locataire de Jan Baelen) » : *CJ*, 20, fol. 9 (1562) ; « Thomas Bovier, brasseur, mannant près du pont » : *RP*, 1, fol. 19 (1594). — Cf. n° 2581.

(6) Analyse de la marne d'Otrange (terrain secondaire, crétacé supérieur, système maestrichtien de Dumont), dans *BSSLLimb.*, 14, 1878, p. 121.

(7) « Gielet, fil Lynart le texheur » : *CJ*, 18, fol. 22 (1543) ; Louis Mathot (1727-1747) : *RP*, 2, fol. 171 ; encore en 1845 : Joseph Dumont.

(8) « Ottlet, fys Wilkin le corbisyr » : *RP* Thys, reg. 2 (20 juill. 1567).

(9) « Lambert le parmenthier » : *St-Christophe*, 2, 256 v° (XV<sup>e</sup> s.) ; « Martin le parmenthier » : *CJ*, 18, fol. 25 (1543) ; « Lowys Groeff, le parmenthier » : *CJ*, 19, 107 v° (1557).

ferrants (1), des charrons (2), des scieurs de long (3), des boulangers (4).

Les eaux alimentaires ont été installées vers 1960 ; le château d'eau est au *bwè Rigó*.

*Notaires* établis à Otrange : en 1649, Christiane de France ; de 1774 à 1796, G. Moers (ses protocoles reposant aux Archives de l'État).

*Moulins*. — Il existait à Otrange deux moulins sur le Geer, sans compter l'« Oudon Moulin » (n° 2675), disparu déjà en 1324, qui était sur Oreye, aux confins d'Otrange.

Le moulin de « Wilhupons super Gecoram », ou Brouk de Thys (n° 2372), banal pour les habitants de Kemexhe, devait, comme l'indique son nom, être proche du pont d'Otrange ; sans doute faut-il l'identifier avec le « moulin d'en haut ».

1° Celui-ci, aujourd'hui disparu, était sur la parcelle cadastrale n° 511<sup>b</sup>, entre le pont et le château, près du débouché du chemin n° 7 ; on en voyait les vestiges quand les eaux étaient basses ; la *gofe*, qui a été comblée, se trouvait dans la prairie du château.

Il portait le nom de « veil mollin » (5), de « desseurtrain mollin de Wotrengne » (6), ou de « moulin là haut » (« moulin

(1) « Nicolao fabro » : *Ste-Croix*, Cartul. VII, fol. 21 (1385) ; « Jean Proesmans, mareschal » : *CJ*, 29, fol. 21 (1715). Le Musée de la Vie Wallonne possède des feronneries (crémaillère, etc.), datées de 1791 (et avant) et provenant d'Otrange : EMVW, VIII, 1957-1958, p. 66.

(2) « Martin le charlier » : *CJ*, 18, fol. 34 (1554).

(3) « Hannart le soyeur » : *Ordre de Malte*, 2, 61 v° (1364) ; « Johan le soyeur » : *St-Christophe*, reg. 1, fol. 373 (1463).

(4) « curtile le fornier » : *St-Denis*, 8, 132 v° (1324).

(5) « courtil et jardin gisant sour le thier, desseur le veil mollin, joidant d'amont à Wilhe(me) le moulmier » : *CJ*, 20, fol. 65 (1566).

(6) « deux cortilz gisant pres le desseurtrain mollin de Wotrengne » : *CJ*, 20, fol. 99 (1568).

d'en haut » (1) ; il fut visité en 1706 par les voirjurés des eaux (2) et avait cessé de fonctionner dès 1710 (3).

2° Le « moulin d'en bas », situé en aval du pont, devait être le moulin récemment supprimé lors de la rectification du Geer (vers 1962) ; ce devait être le moulin banal d'Otrange. Il est aussi appelé : en 1364, Bocqueaul molin (4) ; en 1492, le « Bockeamollin » ; en 1588, le grand mollin de Momale » ; ce moulin » de dessous « fut aussi visité en 1706 ».

Il relevait de la cour St-Denis à Fize-le-Marsal ; en 1324, le chevalier Jehan de Cokeruel percevait 8 sous, 1 denier et 4 chapons sur le moulin d'Otrange (5) ; le 8 déc. 1492, devant cette cour St-Denis, Henri de Elsbrouck, seigneur d'Otrange, assigne un muid d'épeautre sur le moulin de Bockeamollin, sis audit Otrange (6).

En 1508, le « grand mollin de Momale » figure le premier dans la liste des aisances communales (7). En 1527, « par

(1) « ung jardin ..., en lieu dit sur le thyer, pres du mollin de la hault, joindant de trois costez aux chemins » : *RP*, 1, fol. 13 (1594) ; « un cortil gisant devant la maison du moulin d'en haut, où solloit avoir une grange, joindant vers Gere au real chemin, d'amont à Christiane Englebert, re(presen)t(an)ts les Ghysbrech, et de deux autres costés au werixhas » : *CJ*, 29, 46 v° (1717) ; cf. « 15 verges de preit joindant d'unne part alle Geire, de costeit d'amont joindant à une voie qui tent delle Motte à Wottreng, de costeit d'aval à Stasse le molnir, et d'aultre part, joindant a preit le seigneur de Wottreng » : *St-Denis*, reg. 1, 168 v° (1459).

(2) L. POLAIN, *Ordonnances principauté Liège*, 3<sup>e</sup> s., I, p. 345 (1706) ; ce « desoutrain moulin » (w. \**dizetâtrin molin*) est le moulin d'en haut.

(3) Une rente due sur le moulin Otto Prosman [« le meunier d'en haut, scavoir Otto Prosman » : *RP*, 2, fol. 5 (1702-1724)], représentant Christiane, son père, n'est plus payée après 1710 ; « le moulin a été desaisis et puis abandonné, n'étant plus en etre » : *RP*, 2, fol. 42.

(4) *Ordre de Malte*, reg. 2, 61 v° (copie 1487).

(5) *St-Denis*, reg. 9, fol. 33.

(6) *Cartul. St-Lambert*, VI, p. 204 (1492).

(7) « Les assemens delom(m)eis par Wilhe(me) Proisman de

reportation et werpissement de Rigaul de Hempricourt », seigneur d'Otrange, « Jehan le moulmier, fut advesti de la court et mollin » (1).

En 1540, le seigneur reporte 4 muids, hors de 8 muids que lui devait « Johan, fils de feu Johan de Franche, moulmier dudit lieu », au profit dudit Johan (2).

Le 27 nov. 1564, Jean Stappert de Bierset relève un muid « de pleine moulture hirtable à avoir sur le mollin de Wotrenge » (3). Le 25 mars 1632, Jehan de France

Wotrenge. Item premier doit le grand mollin de Momale, ... doit le pont de Wotrenge » : *CJ*, 19, fol. 24 (12 déc. 1508).

(1) « à charge de payer les treffons, droictures et redevabilitez, et encore parmi 14 muids de moulture, mesure de Liege, à livrer à Hempricourt, en grains et wassent » : record du 19 mai 1531, dans *CJ Fize-le-Marsal*, 1, fol. 74 (1632).

(2) *CJ*, 18, fol. 2 (16 juin 1540). — Sont cités comme meuniers : en 1440, « Lenaert der mullenere van Woutherenghe(n) » : *Stadsarchieven Tongeren*, C.O.O., reg. 169, 27 v° ; en 1540, « Jehan le moulmier, dict Hansken », le même que Johan de Franche, le joene : *CJ*, 18, fol. 4 B ; en 1548, Piron le moulmier, fils de feu Johan de Franche : *CJ*, 18, fol. 88 ; il était le mari de Maroie, fille de Jehan le maire d'Otey : *CJ*, 18, fol. 54 (1544) ; en 1551-1569, Wilheme le meunier et Johan son beau-fils ; en 1573, Johan de Franche, fils de Maroie (veuve en 1573) : *CJ Oreye*, 3, 109 v° ; en 1589, Adam, le meunier d'Otrange : *CJ Oreye*, 3, fol. 178, qui avait épousé la veuve de Jean de France : *RP*, 1, fol. 10 (1595) ; encore meunier en 1613 : *CJ Crisnée*, 6, fol. 68 ; en 1617, Jean de France : *CJ Thys*, 13, fol. 72 v° ; avec sa femme Jeanne, il fonde son anniversaire en 1630 : *RP*, 2, 13 v° ; en 1644, la veuve Jean Frans ; en 1655, les héritiers de la veuve Jean Defrance : *CJ*, Procès I ; en 1659, Doene Goffrea : *Limburg*, 47, 1968, p. 106 ; en 1675, Coune Chofrea : *CJ Thys*, n° 8550, fol. 82 ; en 1699, Jean Thirion, second mari d'Anne Goffin (qui avait épousé en premières noces François Mathy) ; en 1712, Ottelet et Jean Proemans, oncle et neveu, incapables de payer 8 muids au seigneur, par suite des intempéries, remettent le moulin au seigneur : *CJ Fize-le-Marsal*, 3, fol. 102-103 ; en 1701-1724, Gérard César, époux de Catherine Mathy (fille de François et d'Anne Goffin : *CJ Odeur*, 4, fol. 8 (1699) et fol. 43 v° (1724) ; en 1738-1746, leur fils, Pierre César, époux d'Élisabeth Moers : *CJ*, 29, 100 v° ; en 1765, Jean Delporte : *N.-D. aux Fonts*, Autel S<sup>te</sup>-Agathe, liasse 48 ; Noël Renson, mort en 1835 ; Bernard Renson-Houbrix ; en 1860, Arnold Mathys-Renson ; Bernard Renson-Rutten ; en 1946, Rutten.

(3) *CJ*, 20, fol. 37 (acte de la cour delle Vaulz, à Fize ; acte dressé à Otrange).

(arrière petit-fils du Jean premier nommé) « maistre et possesseur du mollin appelé Packea mollin extant à Ottrange » relève le moulin devant la cour delle Vault à Fize pour 10 muids  $\frac{1}{2}$  de mouture de rente au profit des représentants de feu damoiseau Richard de Hemricourt, savoir de la veuve de Jean de Hemricourt, dit d'Otrange, et de l'avocat Crespin Hollonia, époux d'Agnès fille de feu le sr Rigaul de Hemricourt, frère dudit Jean (1).

QUELQUES PRIX. — Une verge de terre est vendue 42 florins liégeois en 1557 : *CJ*, 20, fol. 132.

36 verges grandes de terre sont louées (stut de 12 ans) pour 18 setiers de roghon en 1557 : *CJ*, 19, 104 v<sup>o</sup>.

Un schier de grain vaut 26 florins d'argent en 1587 (année de grande disette) et en 1626 : *RP*, reg. 1 (feuillet de garde).

Deux tonnes de « gelle » (2) coûtent 46 patards de brabant en 1557 : *CJ*, 19, fol. 105.

Une tonne de pommes vaut 10 patards en 1693 : *RP Thys*, 3, fol. 53.

Une journée de maître-ouvrier maçon est payée 25 sous en 1767 : *RC*, reg. 1.

Une journée de jardinier est payée 12 sous en 1754 : *CJ Thys*, Carton (Seigneurie).

(1) *CJ Fize-le-Marsal*, 1, 71 v<sup>o</sup>. — En 1644, Marguerite de Hemricourt, veuve de Bauduin de Donceel de Hodeige, transporte 3 stiers  $\frac{1}{3}$  de mouture de wassend qui lui avaient été légués par feu Thomas de Donceel, curé de Hodeige, et qui étaient dus sur le moulin d'Otrange par la veuve Jean Frans : *CJ Fize-le-Marsal*, 1, fol. 114 (1644); cf. tableau généalogique dans *BSAH*, XV, 1906, p. 329.

(2) Emprunt à néerl. *gel* (à Vechmaal, *gel*) « levure de bière » ; le mot a été emprunté en picard et en wallon (w. nam. *guèse*) : *FEW*, 16, p. 34a.

### Topographie

Le territoire présente l'aspect d'un trapèze irrégulier dont le côté nord-ouest est formé par la ligne droite de la chaussée romaine, le côté sud par la ligne rectifiée du Geer, le côté est par la route dite *li spinète* et le côté ouest, beaucoup plus court, par le *vôye dès deûs-âbes*.

Le territoire appartient au versant nord du bassin du Geer et présente une déclivité assez régulière du Nord vers le Sud. Le point culminant (132 m) est au Nord-Ouest, sur la chaussée romaine, près de la chapelle St-Éloi, du côté du lieu-dit à *Palimont* (à quelques mètres au nord de la chaussée, sur le territoire d'Oreye, la crête 133 domine toute la région); le point le plus bas est au Sud-Est, sur le Geer, près de Nomerenge (95 mètres). C'est au Nord-Est que le terroir est le plus plat; ce plateau atteint la crête 124 qui est le point culminant de ce côté.

Le Geer est bordé de prairies humides plantées de peupliers et ses rives présentent un aspect pittoresque qui ne le cède pas au Geer inférieur, de Glons à Wonck, seul connu des touristes; le site du château d'Otrange, en amont, et le vallon vers Nomerenge, en aval, sont des oasis imprévues entre la sécheresse monotone des hautes plaines hesbignonnes.

Plusieurs sources d'eau très froide jaillissant à proximité du Geer, l'une était à l'ancien moulin, deux autres au *Broûk*.

Au dessus des prairies, le sol se relève mollement et le tuffeau affleure à quelques endroits; c'est dans cette zone intermédiaire que s'est constituée l'*agglomération*, visiblement constituée par deux points d'attraction: le pont sur le Geer et l'église bâtie sur un petit éperon (altitude 104 m 42), reliés entre eux par *li hôte vôye*, venant de Lowaige; celle-ci court à mi-côte, traverse dans un

vallon le *vinëve* (dit *èl valëve*), remonte vers l'église et redescend vers le pont.

Le château et la ferme du château restent isolés à l'extrême ouest. Le *vinëve*, au pied de l'église, le long du Geer, est dit *li broûk (d'ôtrindje)*. Au nord de toute cette zone, occupée par les maisons, les jardins et les prairies, s'étend la large zone des cultures ; on y accède par des chemins encaissés, *li tch'vêye dè pont* et *li tch'vêye Còk*.

**B o i s.** — Deux petits bosquets isolés dans la zone des cultures : *li bwè d' dam'zèle* (appartenant au château) et *li bwè Rigò*, près de la crête 124.

### Le nom du village (1)

2563. W. *ôtrindje*. — Watrenges M. GYSSELING, *Topon. Wordenboek*, p. 777 (1223) ; Wotrenges GRANDGGG., *Voc.*, p. 199 (vers 1250) ; Wotrenges *Val N.-D.* (août 1254) ; Wotheringes *Val-B.*, p. 164 (1261) ; Wantringes [lege : *Wau-*] AHEB, 33, 1907, p. 149 (1272) ; Woutrenges, Wotrenges, Wotreges (hapax) BTD, 43, 1969, p. 111 (vers 1280) ; Motronges [lege : *Wotre-?*] QUIX, *Burtscheid*, p. 292 (1289) ; Wotrenges *S<sup>te</sup>-Croix*, Cart. A, fol. 110 (1293 : copie de 1379) ; Wotrenge *Val-Éc.*, reg. 2, 338 v<sup>o</sup> (1309) ; Woterenges *Fiefs*, p. 46 (1322) ; Wotrenges *Fiefs*, p. 346 (1328).

Wotreinges *Feudataires*, p. 185 (1345) ; Woutregnez *Régestes Cité Liège*, I, p. 409 (1367) ; Johan van Woytrenges *Album Bussels*, 1967, p. 72 (1391) ; Wotrenges sor Geire DE HEMRICOURT, I, p. 94 (XIV<sup>e</sup> s.) ; Woltringes BSSL

(1) « L'église d'Otrange ou Outrenne », citée en 1148 dans une analyse de TABOUILLOT, *Hist. génér. de Metz*, II, p. 273 (cf. WAUTERS, *Table des diplômes*, VII, p. 248 — qui l'identifie avec notre Otrange — et J. COENEN, *Limb. Oorkonden*, I, p. 165) n'est pas notre Otrange, mais sans doute Eutrange, all. Oetringen (départ. Moselle), cf. WAUTERS, *op. cit.*, VII, p. 932-933 (1262).

Limb., 21, 1903, p. 154 (1401); Woutrenge *Ste-Croix*, I, p. 433 (1414); Votrenge *CJ Orege*, 41, fol. 21 v° (1479); Woutrenge, Wotrenge, Wotrenge sur Gere *CJ*, 18, fol. 1 v°, 2, 15 (1540); Otterengne *Val-St-Lamb.*, reg. 623, 25 v° (1553), mais ailleurs dans ce reg. : Woterengne; damme dOtrange *CJ*, 32, fol. 11 (1580); Wotrenge sur Geer *RP*, reg. 3, titre (1694); campagne dOtrange *CJ*, 29, fol. 68 v° (1727); Otrange sur Geer *RP*, reg. 4, titre (1738); dès lors, la forme sans *W-* se généralise; Woutrenge FERRARIS (1778); Otrange (XIX<sup>e</sup> s.); la forme par *-a-* est rare avant cette date.

Flamand : Wouteringen; dial. WOUWTERINGEN [w<sub>u</sub>tēreŋe] à Lowaige, sans *w-* initial, sous l'influence du wallon; Woutelinghen *St-Trond*, I, p. 305 (1262) (1); Wantringen [lege : *Wau-*] AHEB, 33, 1907, p. 149 (1272); Woutelinghen DARIS, *Notices*, IV, p. 49 (1290); Wotelinghe *ibid.*, p. 120 (1313); Wotringhen PONC., *Fiefs*, p. 103 (1317); Wouteringen *Curange*, reg. 3, 42 v° (1382); Woudrichem DARIS, *Notices*, IV, p. 156 (1424); Wouteringen *Ch. cpt.*, 747, fol. 1 v° (1479); Wouteringen *RP Lowaige*, 14, fol. 127 (1660); Woutering *carte Blaeu* (vers 1664).

**Étymologie.** — « Germ. *Waldaharingum*, dat. plur., chez les gens de *Waldahari* » : M. GYSSELING, *Topon. Woordenboek*, p. 777. La forme flamande qui postule un primitif *Wold-* [non *Wald-*] a dû subir l'influence romane, cf. A. STEVENS, dans *Taal en Tongval*, V, 1953, p. 123, note 1.

En wallon *al* + consonne a normalement abouti à *ô*, cf. en 1274, « watiers c'om apelle wotir » : M. WILMOTTE, *Études philol. w.*, p. 55. Comme le note L. REMACLE, dans

(1) La note 2 est curieuse : « Woutrenge, localité située sur le Geer, entre Otrange et Thys ».

*Mélanges Haust*, p. 324, note 5 : *Watiers* est une adaptation du w., au lieu du fr. *Gauthier* ; quant à *Wotir*, ce doit être une forme w. authentique ». Secondairement, *al* + consonne peut aboutir à *á*, c'est le cas de w. liéq. *Wâtí* (ou *Gâtí*), fr. *Gauthier*.

La chute du *w*-initial (attestée dans la graphie depuis 1553), suivie du son *ó* n'est pas normale en liéq., mais bien en namurois. Pour les différences, on comparera *Watränge*, dépendance de Harlange (G.-D. Luxembourg), 775 « villa Waltringen », en wallon : *wátrindje*.

2563bis. « Op Wouterenge » : *carte anon.* (1568-1572), à la Biblioth. Roy. Belg., ms 21596 ; au nord d'Otrange (avec fig. d'un petit clocher) ; — « Opwouteringen » : *carte de l'Évêché de Liège*, par V. CORONELLI (1650-1718), au nord de la Chaussée romaine (avec signe indiquant une fortification). — Ce lieu dit est sur Oreye, au lieu dit « Sur les Forts ».

## GLOSSAIRE TOPONYMIQUE (1)

2564. âbes (âs deûs- ~), n° 2607.

2565. fl. a b e e l, n° 2626.

2566. « sor A b e n g e s de le terre del Bruc » : BCTD, 43, 1969, p. 112 (vers 1280); « supra paludem juxta Abengès, 37 v. gr. » : *St-Denis*, 8, fol. 133 (1324) est un l.-d. de Thys [n° 2486], contigu à Otrange.

2567. fl. a k k e r « champ », n° 2643.

2568. âches (po l's- ~) « par les arches »; petit pont de bois entre le moulin d'Otrange et le *Broûk* de Thys, n° 2371 (existait en 1946).

2568bis. amon Badjène; maison, rue du Village, n° 23. [Chez Marie-Jeanne; cf. *DL*.]

2569. « b a s : moulin d' ~ », cf. *supra* (Les Moulins).

2570. Batis' : li flo d'a ~; étang, au coin sud-est du pré communal. (Baptiste).

2571. Bèneû : li vôte di mon ~; ruelle entre la *vôte del fôdje* et la *tch'vôte de pont*; tronçon de *ACV*, 3. [*Bèneû(t)*, *Benoît*].

2572. fl. b e r g « mont », n° 2708. || « Cagenabergh », n° 2687. || « terres de Caldeberche », n° 2588. || « Joncrouwenbergh », n° 2603. || « Roggenberg », n° 2588.

2573. « B l a v e r e s s e : cortil appelleit le cortil ~, adessoubz de Blocquea mollin, j. de trois costeit az

(1) Sur les traductions du wallon en flamand, et vice versa, sans base dans l'usage oral, cf. *supra* (La langue).

werixhas » : *CJ*, 20, 18 v° (1563) ; « une courte, maison ... anciennement nomée la cour blaveresse, j. de tout costés au realchemin » : *CJ*, 29, fol. 47 (1717). [Féminin de anc. fr. *blavier* « marchand de grains » : *FEW*, 1, p. 389 b ; sur ces fém. en *-eresse*, cf. J. FELLER, *Notes de philol. w.*, p. 177, et notre n° 12].

2574. « blise voie », n° 2582.

2575. « Bocqueaul molin » : *Ordre de Malte*, 2, fol. 61 v° (1364, cop. de 1487) ; « Bockea mollin » : *Cartul. St-Lambert*, VI, p. 204 (1492) ; « Pacquea [par erreur] mollin » : *CJ Fize-le-Marsal*, 1, fol. 74 (1529, cop. de 1632) ; « en l. d. à blocqueal mollin » : *CJ*, 18, fol. 4 B v° (1540) ; « à bloqueaux mollin » : *CJ*, 18, fol. 26 (1543) ; « près de mollin condist Blocquea mollin » : *CJ*, 20, 12 v° (1562) ; « sur le mollin condist blocquea à Wotrenge » : *CJ*, 32, 29 v° (1594) ; « le mollin qu'on dist Blocquea mollin » : *CJ*, Procès I (1655).

Nom typique de moulin, à plusieurs exemplaires en Wallonie ; 1° à Clermont [Ve 8], w. à *boukè-molé* ; 2° « moulin du (de) Blo(c)kai » *cad.*, à Comblain-Fairon [H 66] et à Ouffet [H 65] ; 3° « à molle bocke », « alle voie de Bockeal » : *St-Christophe*, reg. 2, fol. 264 et 267 v° (15<sup>e</sup> s.), à Wonck [L 5] ; 4° à Corroy-le-Grand [Ni 62], « Blockeo-mollin » [lire : *Blockea-*] (1477) ; « Bocquiamollin » (17<sup>e</sup> s.) ; papeterie du « Bloquiau » : TARTIER et WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 272 ; cf. à Les Waleffes [H 2] ; « à Bokeal » : *St<sup>e</sup>-Croix*, I, p. 256 (1365).

Les formes les plus anc. sont en *bok-* ; les formes postérieures en *blok-* doivent être dues à l'analogie de w. liég. *bloké* « petit bloc » ; donc dimin. en lat. *-ellu*, w. liég. *bouké* « petit bouc » (fr. *bouc* a plusieurs sens techniques : *FEW*, 1, p. 590 a) ; cf. peut-être all. *Bockmühle* « moulin à pile ».

2576. *li bofèt* ; « l. d. boffet » : *Tgr.*, *Hôpital St-Jacques*, reg. 5, fol. 40 (1393) ; « l b. de t. condist le bouffet, j. vers tiexhe pays alle chachic, d'amont alle voie q(ue) tent de Wotrenge à Heurne, d'aval alle voie q(ue) tent de Wotrenge à Fymale » : *CJ*, 18, 109 v° (1549) ; « l b. de t. condist le boffet alle chachic entre deux voyes, j. vers tiexhe pays alle dite chachie et d'amont alle voie de S(aint) Tron q(ue) tent de Wotrenge à Heurne » : *CJ*, 19, 46 v° (1553) : « Boffet » *cad.* — Triangle formé par la chaussée et les routes vers Vechmaal et Heurne-St-Pierre ; la forme triangulaire était celle de w. *boufèt* « pelote à épingles et à aiguilles » *DL*.

Le nom s'appliquait à d'autres endroits : « un jardin dit le boffet, contenant 15 v. gr., g. derrier le village dudit Otrange, j. de tous costez aux chemins ou werixhas, scavoir d'amont à la chevee du pont, vers Geere au chemin tendant de Horpmael à Tongre, et d'aval à la voye se rendante dans la ruelle dite d'Idelette Mathiat et traversante ledit chemin » : *CJ*, 29, 3 v° (1691) ; « un cortil dit le Boffet, 15 v., j. ... d'aval à la voye se rendante dans la ruelle ditte Idelette » : *CJ*, 29, fol. 7 (1714). || Différent paraît être : « achter die hoof te Wouteringhen, genoemt le boffet, tusschen twe stratien daer die (eene) heet die donckelstraet gaende nae die catsiede, dander is genoemt die cogelstraet oeck nae die catsyede » : *Tgr.*, *Hôpital St-Jacques*, 2, fol. 183 (1549) ; pourrait être identique à : « terra q(ue) appellatur li Bofes Johannis Pivion, 13 v. ; inter Bilise voie, le bofet Johannis Pivion et viam que itur apud Fimale et Heures, 4 b. » : *St-Denis*, 8, fol. 132 (1324) ; « l b. de t. vulgairement nomez le buffet Keen Bon Johan, j. vers Geere alle blize voie, d'amont au grand chemin tendant dudit Wotrenge vers Sainctron » : *RP*, 1, fol. 4 (1594). — Même l. d. à Verlaine [H 10], « 12 v. à Boffet » : *St-Christophe*, 2, 243 v° (15<sup>e</sup> s.).

2577. « bonnier : une prairie au chemin derrier le ~ » : *RP*, 4, fol. 120 (1845). || bonnier le clerque ou delle marlerie ; *máva* ~ ; *lès nouf* ~ ; trois ~.

2578. « Botembier : ultra Gecoram, supra ~, 14 v. gr. » : *St-Denis*, 8, 132 v<sup>o</sup> (1324) ; l.-d. de Thys (n<sup>o</sup> 2384), proche d'Otrange.

2579. « Botermelk veld » *ACV*. — Terres contiguës à la chaussée, à l'est de la *pitite compagne*. [Composé néerl. de *veld* « champ » et de *botermelk* < *melk* = *mergel* « marne » + toponyme *Boter*, n<sup>o</sup> 2384 (cf. à Lowaige : « sur le buter » : *CJ*, 32, fol. 37 (1594) ; « Buters Berg » *cad.* ; à Corswarem : « Boterveld » *cad.*, traduit aussi par « Campagne au beurre » *cad.*). — A Otrange, le topon. a été traduit par le *cad.* en : « Lessay d' Bour » (= lait de beurre), n<sup>o</sup> 2644, qui n'est connu que par le cadastre.

2580. Bouflète : li tchapèle di mon ~ ; cf. *supra* (Paroisse). [Nom de fam. *Boufflette*, surnom ; du w. *bouflète* « enflure (à la joue) » *DL*].

2581. « braxinam : 25 v. in l. d. marleriam cancelar quasi iuxta ~ de Wotrenges » : *St-Croix*, Cartul. A, fol. 140 (1379) ; « retro braxinam de Wouteringen » : *Tgr.*, *Hôpital St-Jacques*, 5, fol. 40 (1393) ; « un preit g. devant le bressine a pont, j. vers Liège alle Gere et d'autres costeis az werixhas » : *CJ*, 19, 48 v<sup>o</sup> (1555). [w. *brèssène* « brasserie » ; cf. *supra* (Industrie)].

2582. *l' brîze vôte* ; « Bilize voie » : *Pauvres-en-Île*, 13, fol. 43 (1294) ; « alle bilhose voie » : *Val-N.-D.*, 13, fol. 18 (1297) ; « retro villam de Wotrenges, per le bilhise voie, 7 b. » : *St-Denis*, 8, 132 v<sup>o</sup> (1324) ; « neyt verre van Blyswesch » : *Ch. cpt.*, n<sup>o</sup> 747, 37 v<sup>o</sup> (1479) ; « 18 v. alle blieze voie » : *CJ*, 18, fol. 43 (1543) ; « 13 v. alle brise voye » :

*CJ*, 29, 136 v° (1745); « Blise voie » *cad.*; chemin de campagne (*ACV*, 7), de la *tch'vêye dè pont* vers la chaussée; supprimé dans son tronçon nord. [Adjectif dérivé en *-iciu* de Bilzen (prov. de Limbourg), ca 950 « Belisia »: J. HAUST, dans *AHL*, II, 1940, p. 330; mais plutôt composé du type déterminant + déterminé, dont le déterminant est la forme w. de Bilsen; cf. *Visévoie* « voie de Visé »; toutefois, la forme de 1297, « bilhose voie », pourrait être un adjectif en lat. *-ensis* > w. *-êls* (d'où fém. en *-êlse*)]. Sur Vechmaal, le prolongement de cette route est la « Bielenstraat », [bilestru.et], qui paraît sans rapport avec le nom wallon.

2583. *li broûk*, ou *li broûk d'ôtrindje*; cf. *Abenges* (vers 1280); « maisons en brouk d'Otrange, j. d'amon au chemin qui descend de l'église à la Geer »: *RP*, 2, fol. 47 (1694); quartier pauvre du village, le long du Geer. || C'est aussi le nom de la route (*ACV*, 6), *vôye dè broûk*, qui le traverse, et du sentier (*ACV*, 12), « Le Broek », qui, de l'ancien moulin, conduit vers Lowaige. || Les *broûk* sont proprement des prairies humides, biens communaux; cf. *supra* (Communauté); « court, maison, j. vers Geer az broucqz »: *RP*, 1, 11 v° (1594); cf. n° 2595.

2583bis. « le brouktay ou pré commun devant Nomerenge »: *RP*, 2, fol. 68 (1725), dont le curé Gillet fait « un cortil arboré ». [Dimin. en *-et-ê* de *broûk*.

2584. « le busket g. à Otrange, j. d'aval à la chavée du pont, vers la chaucye à une ruelle »: *CJ*, 29, 22 v° (1717); « un cortil appelé communément le busket »: *ibid.*, fol. 24 [Cf. n° 1647. — Anc. w. *busket* « bouquet »; à côté de *bouhèt* n° 904 et de *boskèt* n° 903bis, emprunté au fr.].

2585. *li bwè* (d') *dam'zèle*; ~ *Houbâ*; ~ *Rigô*.

2586. « caestraaet », n° 2593.

2587. « C a g e n a bergh », n° 2687.

2588. « C a l d e berche : 11 v. asseis preis de thier de Reige, j. d'amont az terres de ~ » : *CJ*, 20, 114 v° (1546) ; « les terre qui furent Kaldeberge » : *Val-St-Lambert*, 623, fol. 9 (1548) ; « 28 v. j. vers tiexhe pays alle chachie, d'aval as terres de Cabergh » : *CJ*, 19, fol. 92 (1556). — Cf. à Horpmaal, « versus Kaudebergh » (1321) : G. KURTH, *Frontière ling.*, I, p. 182. [Néerl. *koud berg* « froid mont. »]

2589. « c a n c e l a r : 25 v. in l. d. ad marleriam ~ quasi iuxta braxinam de Wotrenges » : *St-Croix*, Cartul. A, fol. 140 (1379. || « domus cum curte vocatur nunc curia de cancelar, quam nunc tenet relicta Ludovici de This » : *ibid.* [Dérivé d'anc. fr. *chancel* « clôture »?]

2589bis. capitène : amon l'~. — Maison, rue du Village, n° 54. [Fr. *capitaine* ; cf. *supra* (La Communauté).]

2590. « c a u w e straete », n° 2593.

2590bis. « à Chastelhon » : *St-Denis*, 9, fol. 132 (1324). [Anc. fr. *castillon* « petit château » ; peut-être le l. d. « les Forteresses », à Oreye : J. VANNÉRUS, *Le Limes*, p. 219.]

2590ter. « c h a n s : devers les ~ » : BCTD, 43, 1969, p. 112 (vers 1280) ; à la sortie de l'agglomération.

2591. « c l e r c q u e : 1 b. ½ g. devant le motte, entre ladite motte et le chacie, près le bonnier le ~ » : *CJ*, 18, fol. 73 (1496) ; « 30 v. devant le motte, asseis près de bonnier le clerque de Wotrengne, j. vers Gere audit bonnier delle marlerie, d'amont à unne pricente q(ue) tent hors delle motte alle chachie » : *CJ*, 18, fol. 103 (1549). [Fr. *clerc*].

2592. « c o g e l straet », n° 2576 ; aboutissait à la chaussée ; seule mention. — Topon. fréquent en flam. dans la

région : « Cogelstraat », à Tongres : BSSLimb., 25, 1907, p. 340 ; à Berg : *ibid.*, 40, 1926, p. 13 ; à Vrerren, « Cogel-haghe » : G. KURTH, *Frontière ling.*, I, p. 143 (14<sup>e</sup> s.). — Ici, l'identification n'étant pas sûre, nous ignorons à quel topon. w. il correspond. [Néerl. *kogel* « balle, boule »].

2593. Cók : li tch'vêye ~ ; « achter die hoven, tusschen den spinthaegen weech ende die straet genoempt chevee coeck » : *RP Lowaige*, 14, fol. 127 (1660) ; « maison j. au real chemin tendant d' Wotrenge à Tongre et ce vers Geer, et d'amont al cauwe straete ... cauwe strate, en flament, signifie [= *se dit*] en walon chivee Koque » : *RP*, 2, 165 v<sup>o</sup> (17<sup>e</sup> s., cop. 1725) ; « 16 v. derier Wotrenge, j. vers Geer... le cortil H, Art, vers Tongre die cacstraaet » : *RP*, 2, 3 v<sup>o</sup> (1695) ; « maison j. vers Geer au real chemin, d'aval au chemin nommé la xhavee Kock, vers la chaucie ... (au cortil Kock et d'amont au cortil Rolet » : *CJ*, 29, 44 v<sup>o</sup> (1717) ; « Havée Kok » *cad.* — Chemin (*ACV*, 6) montant du Broûk vers la chaussée. [Du nom d'un habitant : « Art Proisman dit Coux » : *CJ*, 19, fol. 131 (1556) ; cf. « 5 v. dessoulz le chavee de thier de Reige qui passe devant le maison Coex » : *CJ*, 19, fol. 150 (1559)]. Le fl. « cauwe straete » (17<sup>e</sup> s., dans une copie) paraît être une cacographie.

2594. « c o l i n bloche : l b. en l. d. ~ » : *CJ*, 19, 12 v<sup>o</sup> (1551) est un l. d. de Lowaige.

2595. « c o m (m) e n : unne court séante a coire delle ville en l.d. le ~ » : *CJ*, 19, fol. 83 (1556) ; « 6 v. de cortil en l. d. alle kemien » : *CJ*, 20, 134 v<sup>o</sup> (1558) ; « cortil en l. d. ind. comin » : *CJ*, 33, fol. 41 (1573) ; « cortil inde comyn, j. vers la chaucie a chemin q(ue) tent de Woutrenge vers Tongre » : *ibid.*, fol. 50 ; « jardin de 4 v. condist des commins » : *CJ*, 33, fol. 53 (1577) ; « tenure

g. asseis près delle engliese, j. vers Gere a comun brouck » : *CJ*, 18, fol. 48 (1544) ; « maison j. d'amont à la rualette, d'aval au chemin tendant vers les prez d'Otrengue, et vers Geere aux comunes ou brouck d'Otrengue » : *CJ*, 29, fol. 36 (1716). Le texte distingue le *broûk*, riverain du Geer, et li grand pré (ou : prés dèl comeune) loti et loué à des particuliers, et qui est situé un peu plus haut ; cf. *supra* (La Communauté). — Rem. la forme flam. dans le texte de 1573 ; les immigrants flam. s'installaient surtout dans le quartier pauvre, près de la rivière.

2596. « c a m p a g n e : ruelle de ~ » : *ACV*, 8 ; auj. *vôye dèl tchapèle*. || li p'tite compagne, n° 2680.

2597. « c o p p e i t : sur le thier en l. d. a ~ tilhoulx » : *St-Christophe*, 2, fol. 257 (15<sup>e</sup> s.). [Anc. fr. *coupé* « au sommet arrondi », dans *alouette coupee* « alouette huppée » : *FEW*, 2, p. 1555 a, s. v° *cūppa* ; cf. « un koppeit thier » (1437) = une borne au sommet arrondi, *BCTD*, 18, 1944, p. 443 ; cf. n° 1447].

2598. « c o r n u t : 27 v. en Floxhe, condist le ~ pieche, j. d'amont alle voie q(ue) tend de Wotrengne à Heurne » : *CJ*, 20, fol. 111 v° (1546). [Formant une corne].

2599. C o r t i l Blaveresse ; ~ Kocq ; ~ Douffey ; ~ le fornier ; ~ Johan Gheuskin ; ~ Rigalx ; ~ Moye ; ~ le presnay. Traduit en lat. par *hortus*, « retro hortos » : *RP Lowaige*, 13, fol. 117 (1683) ; en flam. par *hof*, n° 2634.

2600. C o u r Blaveresse ; ~ de cancelar ; gronde ~ (ou) ~ di Lôm'rindje ; ~ du vesty.

2600bis. « c r e v e - c u r : 15 v. par le wege, a sentier delle spine ... et celle piece est appelée ~ » : *Val-des-Écoliers*, 2, 338 v° (1302). [Formation verbale : « qui crève le cœur »].

2601. « c r u c e m : 4 b. et 4 v. gr. inter viam que dicitur

Bilise voie et ~ Fastrardi ac Johannis Lade » : *St-Denis*, 8, fol. 132 (1324). [Seule mention ; peut-être à lire : *curtem*].

2602. curé : li pré ~. — Prairie (n° 397<sup>a</sup> du *cad.*), appartenant à la fabrique d'église, au coin sud-est du territoire, vers Nomerenge.

2603. dam'zèle : li bwè ~ ; « dessous le bois des Demoiselles » : *Arch. Boufflette* (1815). Bosquet appartenant au château, sur un long talus, dans la campagne au nord du château. Les terres situées à l'Est sont dites : dizeû l'bwè dam'zèle ; à l'Ouest, dizos ~. || « te Woutringen, aen den Joncwrouwenbergh » : *Ch. comptes*, n° 747, 39 v° (1479) ; « 14 v. en l. d. a thier le damoiselle, j. vers tiexh pays alle chachie » : *CJ*, 18, 18 v° (1542) ; « 7 v. j. a thier damselle » : *RP*, 2, 4 v° (1595). || « 18 v. en la haulteur de Wotrenge, en l. d. a triexhe Madamoiselle » : *CJ Oreye*, 1, fol. 8 B v° (1538) ; seule mention. || « decha le cachie, en le valée damoiselle Gertrud » : *Pauvres-en-Île*, 14, 74 v° (1350).

2604. « deisme : unne petite prieze, court, maison et assieze j. d'amont à Robert Robinet, d'aval à unne prieze que on appelle le xhurre delle ~ » : *CJ*, 19, 123 v° (1559). [Grange de la dîme].

2605. « del t : deseur le Hans ~ », n° 2629. [Flam. *dal* « vallée »].

2606. « desseur train mollin de Wotrenge » (1568). || « desoutrain moulin » (1706). Cf. *supra* (Les Moulins).

2607. *às deûs-âbes*. Deux érables se dressent à mi-côte, au carrefour de la route entre le château et la chapelle St-Éloi ; cette route (*ACV*, 10) s'appelle : li vôle dês deûs-âbes, ou li vôle di sint-z-èlôye.

2608. Djêr : vôte di d'zos l' ~ ; « maison proche de l'église, j. vers la chaucie à la simetier, vers Geer au werickas, d'amon à Guillaume Prosmans, vers Tongre alle voye delle Geer » : *RP*, 2, fol. 52 (1694). — Chemin (*ACV*, 12) longeant la rivière Geer [N° 2416 ; cf. *BCTD*, 36, 1962, p. 106-108].

2609. « die donckelstraet » (n° 2576), aboutissait à la chaussée ; seule mention. Même nom de chemin à Lowaige : « donckelstat » : *S<sup>t</sup>-Christophe*, 2, fol. 256 (15<sup>e</sup> s.) et à Tongres : « donckelstraete » (16<sup>e</sup> s.), auj. Donkerstraat : *BSSLLimb.*, 25, 1907, p. 336. [Néerl. *donker*, fl. tongrois *donkel* « sombre »]. Même rem. que pour n° 2592.

2610. Dôr : li pré ~. — Prairie le long du Geer, près du château. [Aphérèse de *Théodore*, *Isidore*, etc.].

2611. « Dorp ; Otrange dorp » *ACV*. — Ces mentions sont des traductions, par le géomètre de l'*ACV*, du w. *vijêdje* « village ».

2612. « Douffey : court, maison, jardin, j. vers le Gere aux werixhas, d'amont a cortil ~ et d'aval à Ghisken Proisman » : *CJ*, 18, 31 v° (1543) ; « 1 b. et 5 v. p., que preit que terre herule, g. devant l'englise qu'on dist le cortil Douffet » : *CJ*, 19, fol. 93 (1557) ; cf. n° 2719. [Nom de famille ; du village d'Ouffet : H 65].

2613. li drève. Route (*ACV*, 2) devant le château. Une *drève* (allée bordée d'arbres), chemin privé conduisant au château, est perpendiculaire à cette route. Cf. nos 531bis, 778.

2614, èglize : vôte di l' ~. Bout de chemin (*ACV*, 6), descendant de l'église vers le Geer.

2614bis. amon Êli. Maison, dans le Brouck. [Nom de femme germ *Adalhaid* : *FOERSTEMANN*, I, col. 169].

2615. *Élizabèt'* : rouwale ~ ; « ruelle d'Élisabeth » (*ACV*, 11), chemin du pont d'Otrange vers Waremme (par la route de Horpmaal).

2616. « escue : 36 v. al ~ de Woutrenges devers This » : *BCTD*, 43, 1969, p. 111 (vers 1280). [*W. èhowe* « énergie », litt<sup>t</sup> « issue » ; participe fém. de anc. fr. *eistre*, lat. *ex(i)re* « sortir » : *DL*, *FEW*, 3, p. 296 a].

2617. *Falêze* : rouwale ~ ; « voie alle Falaise » *cad.* ; « ruelle Falaise » (*ACV*, 8), du moulin d'Otrange vers Vechmaal ; cf. « le jardin et place où était la maison dudit [Jean] Fallaise, j. vers Geer au roial chemin, et vers Oreye à un chemin tendant d'Otrange aux champs » : *RP*, 1, fol. 66 (1744).

2618. « *F i m a l e* : via de ~, *St-Denis*, 8, 132 v<sup>o</sup> (1324) ; « voie de Fymale » : *CJ*, 18, fol. 16 (1542) ; *auj. li tch'vêye dè pont*, puis *li vôte dèl hastrwète*, conduisant à [*Vechmaal*, w. *fimâle*].

2619. *li flo d'à Batis'*, n<sup>o</sup> 2570. || *èl flohe* ; « 2 b. de t. en l. d. en Floxhe, j. d'aval alle voie de Fymale » : *CJ*, 18, fol. 16 (1542) ; « 25 v. deseur le floxhe » : *CJ*, 32, fol. 4 (1573) ; « 4 v. en ung lieu que l'on dit en la Floy » : *RP*, 1, 16 v<sup>o</sup> (vers 1600) ; « 4 v. en ung lieu appelé elle Floyche » : *RP*, 1, 33 v<sup>o</sup> (1623) ; « 2 v. derier les hayes d'Otrange, j. d'avalle à la piesente tendante à la floche » : *RP Thys*, 3, 53 v<sup>o</sup> (1693) ; « al floch » *cad.* ; « Floxhe veld » *ACV* ; « Floxhe » *ACV*, 13 ; cf. n<sup>o</sup> 2682. — Campagne à l'est de la *tch'vêye dè pont*, dans un fond où stagnent les eaux après de grandes pluies. [Anc. liég. *floxhe*, w. *flo* « étang » ; ici -h final s'est maintenu dans la forme cristallisée du toponyme : *BCTD*, 7, 1933, p. 202 ; *FEW*, XV/2, p. 149 b].

2620. *fôdje* : *li vôte dèl ~*. — Tronçon du chemin

*ACV*, 3, auquel aboutit : || li pazê dèl fôdje, tronçon ouest du sentier (*ACV*, 14) qui passe derrière le village. — Près de la forge moderne, non loin de l'école.

2621. « *fornier* : super caselar inter calciatam et curtile le ~ » : *St-Denis*, 8, 132 v° (1324) ; cf. n° 2707. [Anc. fr. *fornier* « celui qui tient un four banal ; boulanger »].

2623. « *Gheys* : jardin légaté par m<sup>re</sup> Gille Danthine à un marguelier d'Otrange, appelé communément le jardin ~ » : *CJ*, 29, fol. 170 (1745). [Anthropon. germ. *Gijzel(brecht)* ; cf. J. LINDEMANS, *Vlaamse Persoonsnamen*, p. 110 ; le nom de famille [*gîs*] est fréquent dans la région].

2624. « *Gheuskin* : ung cortil appelleit le cortil Johan ~ » : *CJ*, 18, 49 v° (1544). || « 9 v. de cortil g. alle voie Johan Gheuskin, j. d'amont alle voie Johan Gheuskin, d'aval à Johan Baelen » : *CJ*, 19, fol. 120 (1558). [Dimin. du précédent].

2625. « *grand* : court, maison, j. d'aval alle cimeter, vers tiexhe pays a ~ chemin, vers le Gere aux brouck » : *CJ*, 19, fol. 62 (1554) ; ou : « voie du village ». || li gronde coûr (ou) li coûr di Lôm'rindje ; ancien ferme, rue du Village, n° 41 ; auj. cour avec quelques maisons, plus haut que le cimetière. || « achter Wouteringen, ter Jecorenwert die canu(n)chen van Wouteringen, ghehieten Gran Johans hoff » : *Chambre comptes*, n° 747, fol. 39 (1479).

2626. *al hâbièle* (ou : â tiyou) ; carrefour, à la limite de Lowaige, de la route de la *Spinète* et de la route de Lowaige, et les prés voisins. [Forme flam., adaptée par le w. d'anc. fr. *aubel* « peuplier blanc » : *FEW*, I, p. 63-64 ; cf. J. HAUST, dans *AHL*, III, 1945, p. 398, note 2 ; *BCTD*, 18, 1944, p. 429, 433 ; notre n° 1630. Cf. pour le sens, à Fall-Mheer : « juxta tiliam dictam teutonice Linde sur abeel » : *Zuid-*

*limb. Plaatsnamen*, p. 79 ; pour la forme, même aspiration initiale insolite dans un l.d. flam. de Looz et dans un autre l. d. de Lowaige : « neven den habel », *Chambre comptes*, n° 747, fol. 23 (1479), d'après note d'A. Stevens.

2627. « H a n s d e l t », n° 2629.

2628. « h a u t : moulin d'en ~ » ; « moulin là-haut », cf. *supra* (Les Moulins). || li hôte v<sup>o</sup>ye ; « ghelegen onder die hoghestroyt te Wouteringen » : *Chambre comptes*, n° 747, fol. 37 v<sup>o</sup> (1479) ; « 5 v. en l. d. alle haulte voie, j. vers Geere az communes del Waige » : *RP*, 1, fol. 24 (1594) ; « 8 v. alle haulte voie asseis près delle vois delle Waige » : *CJ*, 18, 73 v<sup>o</sup> (1546) ; « Haute voye par L'waige à Tongre » : *Val des Écoliers*, reg. 7, pl. 3 (18<sup>e</sup> s.). — Route (sur Lowaige) d'Otrange à Lowaige et à Tongres. || « 4 v. entre le village et la haulte chaulcy » : *RP*, 1, fol. 3 (1594) ; « 4 v. j. vers tiexhe pays alle haulte chaulcy » : *CJ*, 32, fol. 41 (1594) ; la chaussée romaine Bavay-Tongres.

2629. « H e n i s d a e l » ; « 10 v. en l. d. communément desseur la Hansdelt, j. vers Looz alle chaulehye » : *CJ*, 32, fol. 30 (1593) ; « 5 v. en le jurisdiction d'Otrange, desseur Hennisdael, alle voye delle Spinette, j. d'aval à la ditte voye » : *CJ*, 29, 81 v<sup>o</sup> (1730) est un l. d. commun avec Vechmaal : « Hinsdael » *cad. de Vechmaal* ; « grottes d'Henisdael » *EM* ; « 2 b. elle fosse de Henesdale » : *CJ*, 19, fol. 166 (1557) et à Lowaige : « Housdalle [lire : Hans-] PONCELET, *Fiefs*, p. 453 (1339), comme partout dans *BCTD*, 15, 1941, p. 188 ; « Eerste Heenisdael ; Tweede Heenisdael » *cad. de Lowaige*. [Composé de néerl. *dal* « vallée » et de *Hennes*, aphérèse (avec Umlaut) de (Jo)hannes ; cf. « Heen Hannes de Nomerenge » : *CJ*, 20, fol. 130 (1554) ; une confusion avec un dérivé de *Hein(rik)* est possible ; note d'A. Stevens].

2630. *èl hèniskène* ; « sur une prairie apelée heuniskén » : *RP*, 2, fol. 48 (1694) ; « preits ou communes appellée Heniskén » : *CJ*, 29, fol. 195 (1750) ; dans le titre : « Hin-nicken ; Heinnicken » ; prairies humides, au nord du pré communal, parcelles cadastrales 385<sup>b</sup>, 386<sup>b</sup>, 395. [Dimin. de l'anthropon. *Hennes* (qui précède) ; cf. « Johan le moulinier de Wotrengne, dict Hansken » : *CJ*, 18, 4bis (1540)].

2631. « le x hurre delle deisme », n° 2604. [W. *heur* « grange » *DL*].

2632. *Hérâte* : li corti ~ ; « le cortil H<sub>r</sub> Art », n° 2593? — Prairie (parcelle cad. n° 337, au coin de la *tch'vêye Cók* et du *pazé*, avec un vallonnement qui semble être le vestige de marnière ou de sablonnière.

2633. « *Heurne* : 1 b. sur le Boffet, j. d'amont à la voye de ~ » : *CJ*, 29, 3 v° (1691) ; « op den weech die van Wouteringhen te Horne w(ar)t gheit » : *Tgr.*, *Mense St-Esprit*, reg. 1, fol. 39 (1414) ; cf. n° 2576. [Heurne-St-Pierre, dépend de Vechmaal, w. *Heûr*].

2634. *hof* (flam). — « Gran Johans hoff », n° 2625 ; « achter petit Joha hoff » : *Chambre comptes*, n° 747, fol. 52 (1479) ; « achter die hoven », n° 2593. — Correspond au w. *corti* « prairie attenante à la ferme ».

2635. « *Horpmael* : voie de ~ » *cad.* ; « chemin d'Horpmael », *ACV*, 3 (d'Otrange vers Waremmé, n° 2636. [Du village de Horpmaal, w. *Horpâle*].

2636. « *Homal* : desoz le ~ usque Botembier, 10 b. 4 v. gr. » : *St-Denis*, 8, fol. 133 (1324) ; « supra viam de Homal, 24 v. gr. » : *ibid.*, 132 v° ; seules mentions. Le topon. « Botembier » (n° 2384) révèle que le l. d. est à *Thys* ; il faut lire : « Hoveal », *li vòye dè hové*, n° 2455.

2637. Houbâ : li bwè ~. — Taillis, sur le talus ouest de la *tch'vêye de pont*. [Anthropon. *Houbar*, dérivé du thème de *Hubert* ; une famille de ce nom habitait à Otrange au 18<sup>e</sup> siècle : *RP*, 2, 6 v<sup>o</sup> (1723)].

2638. « *Houstreetis* : 15 v. gr. à ~ » : *Val-N.-D.*, 13, fol. 18 (1297) ; « Item bon. et dd. vel circiter sub patibulo à Horstrees, inter terras Johannis dicti Moreal de Hutten et Vallis S<sup>te</sup> Marie prope Hoyum » : *S<sup>t</sup>-Denis*, 8, 133 v<sup>o</sup> (1324) ; « 7 v. m. in l. d. a Hostreie versus Oreilhe, inter terras Wilh(elm)ji de Oreilhe, militis, ab utraque parte, quodam parvo trisculo inter medio » : *S<sup>t</sup>-Croix*, Cartul. A, fol. 140 (1379) ; « in l. d. Houstreet, 8 v. m. » : *ibid.*, fol. 110 ; « item desoubz le gibet de Hóstree, parmy le voie de Wotrenge et de Horpalle, 26 v. gr. » : *S<sup>t</sup>-Lambert*, n<sup>o</sup> 2333, fol. 56 (1493) ; cf. n<sup>o</sup> 2646. — Nom d'une route à Oreye, *li westrêye*, qui aboutit à la chaussée romaine non loin d'Otrange ; cf. à Horpmaal, « opte Houstroute » (1321) : G. KURTH, *La frontière ling.*, I, p. 182. [Composé de *strêye*, lat. *strata* « route » et sans doute de germ. *houhā*-, néerl. *hoog* « haut »].

2639. « *jardin Gheys* », n<sup>o</sup> 2623.

2640. « *Jonc vrouwenbergh* », n<sup>o</sup> 2603.

2641. *sol Kèslâ* ; « super caselar inter calciatam et curtile le fornier » : *S<sup>t</sup>-Denis*, 8, 132 v<sup>o</sup> (1324) ; « 3 v. 1/2 desur le Kesla » : *RP*, 2, 14 v<sup>o</sup> (1676) ; « 7 v. gr. sur le Kesla » : *CJ*, 29, fol. 4 (1691) ; « Keselaer » *ACV*. — Terres caillouteuses, à l'est de la *tch'vêye de pont*, vers la chaussée. [Flam. *kerselaar* « cerisier », nos 2284, 2460 ; n'est plus compris comme nom commun par les habitants wallons ; a été traduit en « Tiersie » (w. *tièr'si*, cerisier) par l'agent du cadastre ; une différenciation tend auj. à s'établir entre les deux l. d.]. — Différent du l. d. commun à Vechmaal,

« Keselaer » *cad.* et à Oreye : J. VANNÉRESS, *Le Limes*, p. 165.

2642. « Klein veld » : *ACV* et *ACV Oreye*. — Campagne, vers Oreye. [Sans doute, traduction de *w. li p'tite compagne*].

2643. *al lagenak* (ou *lan'genak*), *Langen Akker* » *ACV* ; « *Langenaker* » *ACV Vechmaal* ; « *Langenaek* » *AVC*, 16 (sentier supprimé) ; « *al Langenak* » *cad.* — Au coin est de la chaussée et de la *noûve lèvéye*, contigu au pays flamand ; parcelles de terre de forme allongée formant la parcelle cadastrale n° 133<sup>a</sup>, appartenant à la fabrique de l'église de Looz ; dites aussi : *às longuès tères* ou *às tères di Lô*. [Flam. *lang* « long » et *akker* « champ »].

2644. « *Lesson d' Bour* » *cad.* ; « au lait de beurre » : *RP*, 4, fol. 129 (1847). — Traduction, par l'agent du cadastre, de « *Botermelkveld* », n° 2579. — Issue du cadastre, la forme *w. à lècè d' boûr* est connue, sans être vraiment populaire.

2645. *lèvéye* : *li noûve* ~. — Empierrement prolongeant la *tch'véye bôk* jusqu'à la chaussée et rectifiant le sentier *ACV*, 16. [*W. lèvéye* « chaussée », n° 108].

2645bis. *Lô* : *lès tères di* ~, n° 2643.

2646. « *Lon(n)e* : juxta calciatam, à Horstrees, juxta ~ vaele » : *St-Denis*, 8, 132 v° (1324). — Est un l. d. d'Oreye, contigu à Otrange : « 1 b. desouz le triexhe dame Loneinvallee en Palimont », *ibid.*, fol. 124 ; plus tard : « *dame Loyne* ». [Nom de femme, au cas sujet et au cas régime en *-ain* ; cf. à Tongres, nom de femme : « *Lone* ; *Lona* » *BSLLLim.*, XV, p. 291, 313) en 1272 et 1300 ; aphérèse de (*Apol*)*lonia*, *w. arch. Apolône*. — Cf. les noms

de fam. *Lonys*, *Leunis*, *Leunus* < *Apollonius* : ALB. CARNAY, *Origines des noms de fam.*, p. 24].

2647. Lôm'rindje : li coûr di ~, n° 2625. — Du nom d'un ancien habitant, Denomerenge. [N° 2464].

2647bis. *ds* longuès têtes, n° 2643.

2648. Lourdes : li tchapèle di ~, cf. *supra* (La Paroisse).

2649. Louwète : podrf d'mon ~ (ou : L'wète. || pazê podrê d'mon L'wète ; partie du sentier ACV, 14 (de l'église d'Otrange vers Vechmaal ; derrière la ferme). || « court, maison ..., j. vers Gere au real chemin condist la voye qui tend dedyt Wotrenge à Tongre, d'amont a chemins Lowette vers le chauleye » : *RP*, 1, fol. 11 (1594). — La ferme Louwette, en face de l'église, fut vendue, au début du 19<sup>e</sup> siècle par Jean Louet, ex-bénéficiaire de Tongres, à Noël Renson, ancêtre des Boufflette, actuels propriétaires ; un *Lowette* est échevin en 1416. [Dimin. du thème de *Louis*].

2650. « L u d k e : per viam de This et de ~, 8 b. 8 v. » : *St-Denis*, 8, 132 v° (1324). [Forme flam. de Liège, auj. *Luik*].

2651. w. L'wèdje ; « 9 v. m. supra montem delle Wege » : *St<sup>e</sup>-Croix*, Cartul. A, fol. 140 (1379) ; « subtus villam de Wotrenge, in l. d. a thier delle Wege, usque ad prata et usque ad marleriam Wil(hel)mi dicti de prato, 24 b., 12 v. m. » : *ibid.*, fol. 110 ; « iuxta villam de Wotrenge et iuxta prata delle Wege sita sunt 23 v. m. » : *ibid.*, fol. 109 v°, [Lowaige, w. *L'wèdje*, flam. *Lauw*].

2652. « marlerie : bonnier delle ~ », n° 2591. [Marquillerie].

2653. marleria cancelar, n° 2598 ; ~ Wilhelmi dicti

de prato, n° 2651 ; ~ monachorum, n° 2663 ; cf. n° 2579. — Cf. « Johan dit delle marlier de Wotrengne » : *S<sup>t</sup>-Christophe*, 2, 190 v° (15<sup>e</sup> s.) [Marnière].

2654. « M a d a m o i s e l l e : triexhe ~, n° 2603.

2655. « M a t h i a t ; ruelle ditte d'Idelette ~ », n° 2576.

2656. Matyefû : li vôte di mon ~. — Partie ouest de *ACV*, 7, *sol tiêr*.

2657. *d mâva bougnî*. — Terre médiocre, sablonneuse, au coin de la chaussée, à l'ouest du *Bofêt*. [Au mauvais bonnier].

2658. « M e c h e s : in l. d. ad Spinettam inter villas de Wotrenges et Wege, usque ad locum qui dicitur ~, sita sunt 25 b. et 10 v. m. » : *S<sup>t</sup>e-Croix*, Cartul. A, 109 v° (1379). — Cf. à Horpmaal, « opte Mesheloinne » : G. KURTH, *La Frontière ling.*, I, p. 182 (1321) ; « op den Meersloon » *cad.* [Néerl. *meersch* « prairie », avec syncope de *r* devant *s* ; cette syncope (qui pourrait aussi être *w.*), est encore dialectale en flam. : *BCTD*, 19, 1945, p. 255].

2659. « m e l k » < flam. *mergel*, n° 2579.

2660. *à mèye dès tchomps* [tšø]. — Quelques parcelles (n°s 158 à 160) dans la campagne à l'est du *Kèslâ*. [À (em)mi les (> *dès*) champs ; *w.* *mèye*, fr. *mi*].

2661. *li molègn*. Ancien moulin à eau, désaffecté depuis la rectification du Geer. — Sur les moulins, cf. *supra* (Les Moulins) et n° 2675. | « ung cortil condist le cortil Rigalx g. sur le chevee de mollin, j. d'amont a real chemin condist le rualle de pont » : *CJ*, 20, fol. 118 (1546) ; cf. n° 2667.

2662. « M o m a l e : grand mollin de ~ », cf. *supra* (Les Moulins). || « ung preit extant audit Wotrengne delez le

preit de signeur de Momale, j. damont audit preit dudit s<sup>r</sup>, d'aval a mollin en venant vers Geere » : *CJ Crisnée*, 1, 33 v<sup>o</sup> (1549) ; cf. n<sup>o</sup> 2480. [Du village de Momalle].

2663. « M o y n e s : 25 b. et 12 v. m. in l. d. a Saclès ~ et est sita marleria in dicta terra que dicitur marleria monachorum ibidem » : *S<sup>t</sup>-Croix*, Cartul. A, fol. 110 (1379). — Sans doute un l. d. de Lowaige ; cf. BCTD, 15, 1941, p. 190. Il s'agit des moines de la Munkhof, à Hex.

2664. m o n t e m delle Wege, n<sup>o</sup> 2651 ; Palimont, n<sup>o</sup> 2677.

2665. « m o n t a g n e s : entre les quatre ~ », n<sup>o</sup> 2687.

2666. « m o t t e : Item utre Geer, 18 v. gr. devant le ~ : *Val-N.-D.*, 13, fol. 18 (1297) ; « domicella de Thys supra unum pratum, j. de la le G(er)re juxta castrum de le motte » : *S<sup>t</sup>-Lambert*, n<sup>o</sup> 2333, fol. 59 (1493) ; « item desseur le chesteau delle motte, 10 v. gr. » : *CJ Oreye*, 2, fol. 107 (1556), l. d. d'Oreye. — Ancien nom du château d'Otrange, cf. *supra* (Le château). || « 6 v. gr. g. entre le Mot et le chauchie, se passe parmy le voie qui tent de Wottrenge à Horpaile » : *S<sup>t</sup>-Denis*, 1, 168 v<sup>o</sup> (1459) ; « 17 v. m. ultra Jecoram deseure le Motte de Wottrenge » : *S<sup>t</sup>-Lambert*, n<sup>o</sup> 2333, 61 v<sup>o</sup> (1493) : texte de Thys ; « en l. d. derier le motte à Wottrenge » : *Cartul. S<sup>t</sup>-Lambert*, V, p. 235 (1495) : l. d. de Thys, n<sup>o</sup> 2483 ; « 3 b. devant le mot à Wottrengne, j. d'amont à dammehelle Jehenne d'Orey, vers le Gere alle voie q(ue) tent de Wottrengne à Oreye » : *CJ*, 18, fol. 42 (1554) ; « 3 b. devant le motte, j. ... d'aval al picente que tent delle motte vers le chachie » ; *CJ*, 19, fol. 66 (1555) ; « 6 v. entre le Motte et la haulte chaulcye, j. d'amont et vers Geer aux terres de la d(it)e dame [d'Otrange] » : *RP*, 1, fol. 9 (1595) ; « chemin qui tend delle motte alle englieze d'Otrange, condist la voye qui va à Tongre » : *RP*, 1,

fol. 10 (1595). || « 16 v. j. az terres delle motte » : *CJ*, 20, fol. 110 (1546); ces terres sont situées sur le « thier le damoiselle », où sont les terres du château. [Motte féodale, disparue, à l'emplacement du château].

2667. « m o u l n i e r s : court, maison j. vers Gere au chemin condist le grand chemin tendant à Tongre, d'aval alle ruwalle condist le rualle des ~ » : *RP*, 1, 9 v° (1595); cf. n° 2661.

2668. « m o n s n e : court, maison j. d'aval az werixhas et vers le chachie ossy, et vers Gere a preit appelleit le preit le ~ » : *CJ*, 20, 112 v° (1546); « un preit j. d'aval a preit le monsne [ou : *mousne*] » : *CJ*, 18, fol. 19 (1542).

2669. « M o y e : 11 v. derier le cortil ~, j. vers le chachie alle bliese voie, vers Tongre à bonneir Piet Pirart » : *CJ*, 20, fol. 111 (1546); « 1 v. de cortil ligge, pris hors de cortil dedit Piet Pirart, condist le cortil Muey, j. de costeit vers le Gere a real chemin, vers le chachie a passeal derier ledit cortil » : *CJ*, 18, fol. 98 (1548); « 11 v. j. vers le chachie alle blize voie, vers Gere a cortil Moye » : *CJ*, 20, fol. 38 (1564).

2670. « n a i g e s : a quatre ~ », n° 2687.

2671. *lès nouf bougnis*; parcelle n° 620, entre le *bwè dam'zèle* et la *tch'vêye dè pont*. [Fr. *neuf* (nom de nombre)].

2672. *li nouve lèvêye*, n° 2645. [Fr. *neuve*].

2673. « N u d h o f : un jardin anciennement appellé le pré ~, j. la totalité d'amont et vers Geere au realchemin » : *CJ*, 29, 45 v° (1717); « un jardin, p(ré)ntement prairie, anciennement appellé le prez Nadhoff » : *CJ*, 29, fol. 177 (1748).

2674. « O r e y e : pasay d'~ » *cad.* — Grand chemin

(ACV, 2) entre Otrange et le village d'Oreye ; il ne s'agit pas de w. *pazê* « sentier », mais d'un chemin important.

2675. « O u d o n mollin : asseis près delle motte, ... a tournant delle voie de ~ » : *CJ*, 41, 46 v° (1479) ; « 10 v. assé près de Oudon Mollin, dont la voye q(ue) tend de Otrengre à Horpmael passe parmy » : *CJ Thys*, fol. 81 (1<sup>er</sup> mars 1599) ; « pendant pied à la chaucée qu'on dist Oudon Moulin » : *CJ Oreye*, n° 39 (1611), bornage des seigneuries. — Moulin sur le Geer, disparu, à la limite d'Oreye. [N° 2493].

2676. « P a c k e a [lire : *Bockea*] mollin », n° 2575.

2677. « op p a e r l e m o n t » : *Chambre comptes*, n° 747, 39 v° (1479), « 1 b. en paulimon, en terreur de Wotrengre, j. ... d'amont à uun triexhe qui est a sire d'Orey, d'aval auz terres que Libot Bonhier tint » : *S<sup>t</sup>-Christophe*, 2, fol. 188 (15<sup>e</sup> s.) ; « item 6 v. au palimont » : *RP*, 2, 4 v° (1695). — Aujourd'hui l. d. d'Oreye, contigu à Otrange, où les terres dans cette direction sont dites : *èvè l' palimont*. [Sans doute un composé de *mont* et de w. *palá(h)*, lat. *palatium*. Le nom est souvent évocateur de vestiges antiques, cf. J. VANNÉRUS, *Le Limes ...*, p. 220, note 1, pp. 211-212 ; y ajouter : à Villers-le Peuplier [W 46], « Le Palais » (à l'emplacement d'une villa gallo-romaine) W. LHEUREUX, *Histoire de V.-le-P.*, p. 20 ; à Verlaine [H 10], « (derrière) le grand palais » *cad.* ; à Clavier [H 72], « Le Palais, ou la Chambre de la Reine » (villa gallo-romaine) R. DE MAEYER, *De Overblijfselen ...*, I, p. 138. — Ce *Palimont* doit être le même *tiêr* que notre n° 2678.

2678. « P a y e n : inter calciatam et Wotrenges, juxta Thier ~ » (1329), ÉD. PONCELET, *Fiefs*, p. 322. — L. d. commun avec Oreye (aussi sous la forme : « Payentier »), évoque des constructions gallo-romaines, cf. J. VANNÉRUS,

*Le Limes* ..., p. 219 ; y ajouter : à Neufvilles [Mo 9], *èl puch a payen*, BCTD, 11, 1937, p. 143.

2679. *li pazê*. — Sentier (ACV, 14), « derrière le village ».

2680. *li p'tite compagne* ; « entre le Wage et Woutrenghe, contre vaulx en lieu que l'on dist alle petite champaigne » : *Pauvres-en-Île*, 20, fol. 71 (1504) ; « 14 v. en l. d. alle petite champaigne, j. d'aval alle chevee de pont » : *CJ*, 20, 115 v° (1546) ; « 28 v. en la petite champaigne, en l. d. alle floxhe, j. à la haulte chaucye » : *RP*, 1, 42 v° (1664) ; « Petite Campagne » *cad.* ; cf. n° 2642. — Aujourd'hui à l'ouest de la *tch'vêye dè pont*.

2681. « Pivion : li Bofes Johannis ~ », n° 2576. [Surnom ; w. *pivion* « pigeonneau »].

2682. « poel : boven den ~ » : *Chambre Comptes*, n° 747, fol. 38 (1479) ; « te woutringhen op den poel » : *ibid.*, fol. 37 v° ; traduction de w. *flohe*, n° 2619 ; cf. à Lowaige : « auprès du Floch ou en flamand Poull » (1698) BCTD, 15, 1941, p. 193.

2683. *li pont* ; « unne court ... asseis près de pont, j. vers Geer aux reailchemin et vers tiexhe pays a cortil Rigalx q(ue) tint a présent Martin le charlier » : *CJ*, 18, fol. 34 (1544) ; « ante pontem » : *RP Lowaige*, 18, 80 v° (1676). — Un nouveau pont fut construit en 1659 : *CJ*, Procès II. — Pont sur le Geer, reliant la route de Thys et || *li tch'vêye dè pont* ; « derie(re) le cortis en l. d. sor le chevee de pont » : *St-Denis*, copie 15<sup>e</sup> s. du stock de 1322, fol. 21 v° ; « ung cortil j. alle chevee de pont » : *CJ*, 18, 7 v° (1540) ; « 3 b. 1/2 allant a xhace, j. d'aval alle voie qui tent de Wotrenghe à Herne condist le chevee de pont » : *CJ*, 18, 19 v° (1543) ; « al havee de pont » *cad.* ; chemin « du pont » *ACV*, 4 (de Thys à Vechmaal). ||| « pont de

Broeck » *ACV* ; était, en 1946, une passerelle sur le Geer, près de Nomerenge.

2684. *li pouïri pré.* — Prairie (parcelle cad. n° 384), au nord du pré communal, où stagnent les eaux du *rouwé* descendant de la *tch'vêye Cók.* [*W. pouïri* « pourri », au sens de « humide »].

2685. *pré : vôte dè ~.* — Chemin (*ACV*, 12) conduisant à la prairie communale. || *pré dèl comeune* ; *~ curé* ; *~ Dôr* ; *~ le Monsne* ; *~ Nudhoff* ; *pouïri ~.*

2686. « *presnay* : une prairie, en partie arborée, nommez le ~, contenant 7 v. gr., j. vers Geere à la dite Geere, vers Oreya ou d'amont à Pierre Cesar, meunier, et des deux autres cotez au werixhas » : *CJ*, 29, 100 v° (1738) ; « *cortil nommé presnay* » : *RP*, 2, fol. 106 (1738), acquis par le curé Le Ruthe à François de Jenef. [Nom de personne ; anc. fr. *prunaie*? Cf. *Presnoy*, 1369 « de Prunayo » : AUG. VINCENT, *Topon. France*, p. 254].

2687. « *q ( u a ) t r e n a i g e s* : 15 v. gr. a ~ a dous saisons » *Val-N.-D.*, 13, fol. 18 (1297) ; « *tuschen quaternagen en Lude* » ; *Tgr.*, *C.O.O.*, 158, 29 v° (1371) ; « 9 gr. v. emprès la haulteur d'Orey, en l. d. a quatre naiges, j. vers tiex pays alle chauchie, vers Tongre al hospital St-Jacque de Tongre » : *CJ*, 32, 1 v° (1573) ; « 9 v. gr. g. pas loing de la hauteur d'Oreya, auprès des quattres naiges » : *CJ*, 29, fol. 4 (1691) ; « 9 r. groet te quaternage gheleghen, bi die galghe van Oyle, bennen twe stucken lants nae bi die catsie » : *Tgr.*, *Mense St-Esprit*, reg. 1, fol. 39 (1414), en marge : « *leen van wouteringhen* » ; « 9 gr. roeden op quaternage berch » : *Chambre Comptes*, n° 747, fol. 30 (1479) ; « 1 b. en le hauteur d'Otreng j. au s<sup>r</sup> d'Otreng du costé vers la Gaire, d'une, et au passage allant hors d'Otreng vers le Cagenaberck du second costé, et d'amont

vers la chaucie au chemin allant d'Otrengre vers Horpmaelle » : *CJ*, Procès I (1593 : copie). — L. d. commun avec Oreye. [W. arch. *nètche* « fesse » < lat. *natica DL*]. — Le topon. è *nètche* n'est pas rare ; à Bolland, Mortier, Romsée : J. HAUST, *Enquête dial.* ; à Trembleur, « Netge » *cad.* ; à Esneux, è *trô d' nètche* : BSLW, 61, 1927, p. 299. — Semble différent de : || « 3 v. gr. g. entre les quatre montagnes, j. vers Geer à la piedsente derrière Otrange tendante à Tongres » : *RP*, 1, 61 v° (1693, copie, reproduit : hapax), dans *RP Thys*, 3, 53 v° (1693) et *RP*, 4, fol. 15 ; « montagne » étant étranger à la toponymie de la région, s'agirait-il d'une traduction euphémistique de *nètche* faite par le curé ?

2688. « *recta* : Arnoldus filius Jo(hann)es Kersten commorans ultra templum in ~ platea in Otrengre » : *RP Lowaige*, 18, 96 v° (1681) ; « Ardt Keersten wonende in die rechte straet van Wouteringhen » : *ibid.*, 134 v° (1695) ; traduction de : « grand chemin », n° 2625. A Lowaige et à Russon, la « rechstraet » est une des routes principales du village ; cf. *Het Oude Land van Loon*, II, 1947, p. 18-20.

2689. *rèdje* : li tché dè ~ ; « 2 b. a rege » : *Val-N.-D.*, 13, fol. 18 (1297) ; « 1 b. in territorio de Wotrenges, prope le Rege » : ÉD. PONCELET, *Fiefs*, p. 137 (1314) ; « 4 v. gr. à Reige à Wotrenges » : *St-Denis*, 8, fol. 133 (1324) ; « in l. d. à Reyge, supra viam que dicitur cachye versus le Wege, 16 b. et 12 v. m. » : *St-Croix*, Cartul. A, fol. 110 (1379) ; « in l. d. a Rege, 2 b. » : *ibid.*, 109 v° ; « a deseurs de Reige » : *St-Denis*, 1, 267 v° (1416) ; « 8 v. au thier de Rugge [lire : *Rei-*] » : *RP*, 2, fol. 30 (1694) ; « Tiere de Retché » *cad.* — Textes flamands : « bi reke gheleghen tusschen 4<sup>(st)</sup> reyn steyne metter syen te reke w(ar)t en metter syen te henisdael w(ar)t » : *Tgr.*, *Mense St-Esprit*, 1, fol. 40 (1414) ; « op die Riege te Wouteringhen » :

*Chambre Comptes*, n° 747, 34 v° (1479) ; « boven die Regge ; neven die Rijge ; in die Rigge, opwart die stroyt van der Riggeren » : *ibid.*, 38 v°, 54, 38 ; « Boven den roggeberg » *ACV* ; « Boven den Roggenberg » *ACV Vechmaal*. — Hauteur aux confins de Vechmaal et de Lowaige : *BCTD*, 15, 1941, p. 190. || « unne court ... j. d'aval alle chevee de Reige, vers Gere aux werixhas, d'amont a cortil Drolleaux » : *CJ*, 18, fol. 14 (1541) ; « 3 v. dessoubz le thier de Reige, j. d'amont à unne voye qui tend dedit Wotrenge vers la chaulchye, dit la voye de Reige » : *RP*, 1, 12 v° (1594) ; auj. *li tch'vêye Cók* ; se prolonge vers le sud par une ruelle : || « court, maison ... g. en broucqz, j. d'amont à une ruwalette tendant dedit Wotrenge à Nomerenge, condist la ruwalette de thier de Rege » : *CJ*, 32, 41 v° (1594) ; « piedsente que tend de thier de Reige dains les communes » : *RP*, 1, 3 v° (1594). || *li pazê dè tché dè Rêdje* ; « dessous les Thiers de Regge », sentier (*ACV*, 15) entre la route et la chaussée.

Le toponyme est fréquent, tant à la frontière linguistique : Bombaye [L 18], Warsage [L 19], Neufchâteau [Ve 2] qu'ailleurs : Abolens [W 34], Blehen [W 47], Velroux [L 58], Donceel [W 67], Montigny-le-Tilleul [Ch 64], Cerfontaine [Ph 45]. Nous avons d'abord songé à un emprunt à moy. néerl. *rogge*, *rugge* « seigle », cf. ÉL. LEGROS, *La frontière des dialectes romans*, p. 69, proposition qui auj. nous paraît douteuse ; sans doute w. *rêdje* « crible » *FEW*, 3, p. 153, 1 v° *dragiu*, mais le sens topon. serait à déterminer ; noter toutefois qu'à Jalhay [Ve 32] est attesté *lu tchè dè r'gons*, de w. *r'gon* « seigle » : *FEW*, 16, p. 733.

2690. Rigô : *li bwè ~*. Bosquet (taillis) sur le talus du pazê dè bwè Rigô, sentier (*ACV*, 15) entre la *tch'vêye Cók* et la chaussée. || « pour le corti Riga, xiii aid. » : *Val-St-Lambert*, n° 623, 3 v° (1559) ; cf. nos 2661 et 2683.

[Anthrop. germ. *Rigaldus* > *Rigô*, nom de fam. fréquent dans la région (et non *Rigâ*; cf. n° 2563)].

2691. « R o d e melk », n° 2579.

2692. « R o l l e t : court ... j. vers Gere au chemin tendant du dit Wotrenge vers Tongre, d'amont à ung jardin q(u'on) dist le cortil ~ et d'aval au realchemin condist le voye de Reige » : *RP*, 1, 7 v° (1594); cf. nos 2593, 2689.

2693. « R o m a i n s : chauchie des ~ : *CJ*, 29, fol. 89 (1734); « chaussée des Romains » : *RP*, 1, fol. 64 (1738); « Al chaussée de Romain », *cad.*; « Chaussée des Romains » (*ACV*, 1) ou : « grand chemin d'Oreye à Tongres ». — Chaussée romaine Bavai-Tongres.

2694. « S a c l e s : in l. d. a ~ moynes », n° 2663. [Sans doute : « les moines »; *sac-* est énigmatique].

2695. *sint-z-èlôye* : *li vôte di* ~ (plus souvent : *li vôte dès deûs-âbes*), montant du château vers la | *tchapèle di sint-z-èlôye*; chapelle sur le tumulus d'Oreye, consacrée à saint Éloi.

2696. « S<sup>t</sup>- M i c h i e l : à Hoistree, j. d'amont à ~ » *CJ Oreye*, 47, fol. 47 (1479); « voie de Saint-Michel » *cad.*; chemin (*ACV*, 9) formant limite avec Oreye. [L'église « S<sup>t</sup>-Mechiel en Liège » avait des terres à proximité, sur Oreye : *CJ Oreye*, 2, 78 v° (1559)].

2697. *Sint-Sacremint* : *li vôte dè* ~ (plus souvent : *li Spinète*); « voie du S<sup>t</sup>-Sacrament » : *Val-des-Écoliers*, 7, pl. 3 (18<sup>e</sup> s.); « 3 v. sur la grande chaucie au dessour du chemin de S<sup>t</sup>-Sacrament » : *CJ*, 29, fol. 56 (1718); « Chemin du S<sup>t</sup>-Sacrament » : *ACV*, 5. — Tronçon nord du chemin entre la chaussée et les prairies communales. — L. d. commun avec Lowaige.

2698. « S<sup>t</sup>-Trond : l b. condist le boffet, j. vers Geere al bliese voye, d'amont a grand chemin tendant de Wotrenge vers ~ » : *CJ*, 32, 36 v<sup>o</sup> (1594) ; auj. *li tch'vêye dè pont*. — Une des routes de Liège à S<sup>t</sup>-Trond, via Thys (n<sup>o</sup> 2462 B) et Heurne.

2699. *d sa-ou*. — Terres, au coin nord du territoire, à quelque 30 m de la chaussée, vers la *Spinète*. [W. *sawou* « sureau »].

2699bis. « Severin : un cortil appelé le cortil ~, extant devant le molin dudit Dome [Choffrea] » : *CJ Thys*, 17, fol. 9 (1664).

2700. *li spinète* ; « inter Weges et Wotrenge, iuxta Spinettam » : *S<sup>t</sup>-Croix*, Cartul A, fol. 140 (1379) ; « juxta Spinam supra stratam tendentem de Henisdaele versus Luyde » : *Zuidlimb. Plaatsnamen*, p. 92 (1385) ; « 26 v. alle voie q(ui) tent delle Spinet à Nomerenge » : *CJ*, 20, fol. 6 (1561) ; « 4 v. extante alle chaveie proche l'espinette » : *CJ*, 29, fol. 45 (1717). — Terres proches de Lowaige, avec qui le l. d. est commun, sous la forme flam. « Spinthaghe » : *Val-des-Écoliers*, 7, fol. 92 (18<sup>e</sup> s.), et aussi la route qui y conduit, dite également : | *li vōye di li spinète* ; « Chemin de l'Espinette » : *ACV*, 5 ; « Spinhaegen weech », n<sup>o</sup> 2593. — De la chaussée aux prairies communales. || Cf. n<sup>o</sup> 2712. — Ces épinettes marquaient des limites.

2701. flam. *straat* (fr. *rue*). — *cac* ~, n<sup>o</sup> 2593 ; *cauwe* ~, n<sup>o</sup> 2593 ; *cogel* ~, n<sup>o</sup> 2576 ; *donckel* ~, n<sup>o</sup> 2576 ; *hoghe* ~, n<sup>o</sup> 2628 ; *rechte* ~, n<sup>o</sup> 2688 ; ~ *van der Rikken*, n<sup>o</sup> 2689.

2702. « *taxhea* : maison ... en l. d. anciennement au ~, j. vers Geer au brouck » : *CJ*, 29, fol. 124 B (1743) ; cf. « les enfant Henry Prosman, surnomé de tahay » : *RP*, 2, 9 v<sup>o</sup> (1701. — Même l. d. à Thys [N<sup>o</sup> 2530].

2703. « T a s s e : un cortil appelleit le cortil Gertrud ~, g. par delat ledit bloqueal mollin, j. vers tiexh pays a real chemin et vers Mousse alle Gere » : *CJ*, 18, fol. 4 B v° (1540). [Sans doute nom de famille *Tasset* ; cf. *Tassart*, *Tassin* (de *Stas*) *DL*].

2704. tchapèle, cf. *supra* (La Paroisse). || chemin de la chapelle » *ACV*, 10 : du château à la chapelle St-Éloi, n° 2695.

2705. *li tchâssiye* ; « de cha le chacie » : *BCTD*, 43, 1969, p. 112 (1280) ; « alle chachie » : *Val-N.-D.*, 13, fol. 18 (1297) ; « versus viam que dicitur cachye, usque ad tombam » : *St<sup>e</sup>-Croix*, Cartul. A, fol. 109 v° (1379) ; ou : « haulte chaulcye », ou : « chaussée des Romains ». — Chaussée romaine de Bavai à Tongres ; aujourd'hui route nationale (N 40) de Tongres à Wareme.

2706. *li tchèstê*. — Château d'Otrange ; cf. *supra* (Le Lignage) ; dit jadis : « chesteau delle motte », n° 2666.

2707. tch'vêye (= chevee) *Côk* ; ~ de mollin ; ~ *dè pont* ; ~ de Rege ; ~ proche l'epinette. || « 11 v. supra caveam retro ortum Godefridi dicti Joweal, seu le fornir c(on)dam » : *St-Denis*, 8, fol. 133 (1324). || « 4 v. j. d'amont alle blize voie et le voie delle chavee passe parmy » : *CJ*, 19, fol. 145 (1559). — Le nom commun est auj. *havêye* « talus » ; cf. « chivée Koque » : *RP*, 2, 70 v° (1720), avec *i* notant l'*i* caduc, encore parfois un peu sensible aujourd'hui, w. l' *tchivêye*.

2707bis. « terraige : alle voie condist en ~, j. ale dite voie » : *CJ*, 20, 5 v° (1561) ; seule mention. [Anc. fr. *terrage* « redevance sur les fruits de la terre »].

2708. *sol tiêr* ; « court en l. d. sour le thier » : *CJ*, 18, fol. 15 (1542) ; « huys ende hoef liggende op den berch ter

moelen wert nae Oerle » : *Tgr.*, *Hôpital St-Jacques*, 2, fol. 184 (1549) : « berch » traduit w. *tiêr*. — Hauteur, au nord-ouest du pont. || thier le damoiselle ; ~ delle Wege ; ~ payen ; ~ de Tongre ; *tché* (avec é entre é et i) *dè rêdje*.

2709. « Tiersie » *cad.* est une traduction par l'agent du cadastre du l. d. *sol kès'lâ* ; la forme w. *â tièrsî* (née du cadastre?) est connue, sans être vraiment populaire. [W. *tchèr'sî* « cerisier » *DL*].

2710. *â tiyou*, n° 2626. || « coppeit tilhoulx », n° 2597.

2711. « t o m b a l e : ultra calciatam ale ~ » : *St-Denis*, 8, 132 v° (1324) ; « 3 b. in l. d. al tomballe versus Finale » : *St<sup>e</sup>-Croix*, Cartul. A, fol. 140 (1379) est un l. d. de Vechmaal, auquel conduit le *pazê dèl tan'kèn* (ou : *tom'kèn*), aussi sur Vechmaal, qui prolonge la *noûve lèvêye*. [Dimin. de *tombe* « tumulus »].

2712. « Tongre : 7 ½ v. en la champangne de thier de ~ » : *CJ*, 20, fol. 4 (1561) ; (venant d'Oudon Moulin) « et de là directement sur une espinette qu'on dit le thier de Tongres sur la chaucie » : *CJ Oreye*, reg. 39 (1611), bornage des seigneuries ; « p. de t. scituée dans la hauteur d'Otrange, assé près du chateau, j. d'amon au chemin qui vat du chateau au tier de Tongre ou chaucée, vers Geer au chemin qui tend de Horpmael à Otrange » : *RP*, 2, fol. 43 (1694) ; « boven de tongerschen bergh, re(genoo)ten naer duytslant de romaansche katzye » : *CJ Thys*, 24, fol. 2 (1762). — L. d. commun avec Oreye.

2713. Toutou : li pazê d'mon ~. — Partie sud du sentier *ACV*, 13. [*Toutou*, hypocoristique de *Djètrou* « Gertrude »].

2714. « trois : chemin des ~ bonniers » *ACV*, 9. — Chemin formant au sud limite entre Oreye et Otrange.

2715. « triexhe : pierre plantée à la cornette de la p. de t. dudit s<sup>r</sup> [d'Oreye] dans le ~ et venant sur le thier de Tongres » : *CJ Oreye*, reg. 39 (1611). Ce *trihe* « terrain inculte » est probablement le tumulus d'Oreye, cf. n° 2636. || « triexhe mademoiselle », n° 2603.

2716. *d trîh'tê* (arch.) ; le souvenir de la localisation est perdu. [Diminutif en *-et-ê* du précédent].

2717. *al valêye* ; « une prairie en l. d. alle vallée, j. d'amont au chemin venant delle chaucie à Nomerenge, vers Geere az comines de Loige » : *CJ*, 29, fol. 48 (1717). — Partie basse du village, vers Lowaige. || *podrf l' valêye* ; sentier (*ACV*, 14) derrière cette partie du village. ||| « valee damoiselle Gertruid », n° 2603. ||| « Lon(n)e valee », n° 2646.

2718. flam. *veld* (fr. *campagne*). — Klein ~ ; Botermelk ~.

2719. « *vesty* : une prairie sur quelle anciennement y avoit maison, appelé la cour du ~ d'Otrengre, j. à la prairie dit le cortil Douffet » : *CJ*, 29, fol. 48 (1717) ; cf. « anciennement la maison pastorale étoit au bout du jardin ; M<sup>r</sup> Gillet l'a fait batir où elle est p(re)sentement » : *RP*, 2, fol. 68 (1698). [Anc. fr. *vesti* « curé »].

2720. « *veil mollin* » ; cf. *supra* (Les Moulins).

2721. « *vivier* : ½ b. de cortil et jardin appelleit le ~, j. vers Gere az werixhas » : *CJ*, 20, fol. 62 (1566).

2722. *viyêdje* : li *vôye dè* ~ ; « chemin du Village » (*ACV*, 2) « de Lowaige à Oreye » ; traverse le village. || « derrière le Village » (*ACV*, 14), sentier parallèle et au nord du chemin.

2723. flam. *weg* (fr. *route*) ; blyswesch, n° 2582 ; spint-

hagen weech, n° 2593 ; « Weg hoek » : *ACV*, 6, ou : *tch'vêye C6k* (« hoek » doit être une méprise pour : « Coek »).

2724. « W y e s » : carte de l'évêché de Liège par V. CORONELLI (1650-1718), entre Otrange et Oreye, sur le Geer. [Moy. néerl. *wiesen* « prairie »].